



agence d'urbanisme de la région mulhousienne

# 2005-2009

# Evaluation du Plan de Déplacements d'Entreprise

de la Ville de Mulhouse  
et sa communauté d'agglomération



## GLOSSAIRE

AURM : Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

CAMSA: Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace, dissolution le 31 décembre 2009

*Voir carte correspondante dans le texte page 6.*

PDE : Plan de Déplacements d'Entreprise

m2A : Mulhouse Alsace Agglomération, résultat de la fusion de la CAMSA, de deux communautés de communes et quatre communes isolées (au 1er janvier 2010)

*Voir carte correspondante dans le texte page 6.*

SITRAM : Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Mulhousienne

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer Français

SOLEA : Société de transports de l'agglomération mulhousienne

Voiture en solo : usage de la voiture avec une seule personne à son bord, le conducteur.

### Cadre de l'étude

**Chef de projet AURM** : Emmanuelle HONORE

**Contact** : emmanuelle.honore@aurm.org

**Date** : mai 2010

**Périmètre concerné** : la Ville de Mulhouse et la CAMSA

Document réalisé par Emmanuelle Honoré.

Crédit photos : AURM.

Crédit graphiques : EDInstitut sauf mention contraire.

# SOMMAIRE

<b>PARTIE 1 : POURQUOI ÉVALUER LE PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE ?</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE 2 : LA MÉTHODE D'ÉVALUATION</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 3 : L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DES AGENTS</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 4 : L'ANALYSE DU PROGRAMME D' ACTIONS DU PDE</b>	<b>13</b>
<b>PARTIE 5 : LES PISTES D' ACTIONS</b>	<b>33</b>
<b>PARTIE 6 : LES ANNEXES</b>	<b>37</b>



# PARTIE 1 : POURQUOI ÉVALUER LE PLAN DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISE ?

## PRÉAMBULE

Le Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) de l'administration de la Ville de Mulhouse et de la CAMSA a été mis en place en 2005 et 2006. Après 4 années de fonctionnement et la mise en oeuvre de la plupart des actions, conformément aux engagements pris à l'époque, il a paru nécessaire de réaliser une évaluation de ce dispositif.

Cette évaluation répond à 3 objectifs :

- apprécier dans quelle mesure les objectifs du PDE ont été atteints ou non ;
- rendre compte de l'évolution des pratiques des agents afin de conforter, d'amender et de compléter, le cas échéant, les actions du PDE ;
- communiquer sur les résultats pour maintenir l'attention et la sensibilisation des agents.

Les investigations et les enquêtes ont été menées fin 2009 avant la création de la m2A afin que puissent être comparées les modifications des usages des agents dans le cadre d'une configuration de l'administration communautaire et municipale à peu près équivalente avec

celle qui existait lors de la mise en oeuvre du PDE.

Les tendances observées et les dysfonctionnements constatés dans le cadre de cette évaluation pourront dans un deuxième temps servir de base à la relance du PDE dans la nouvelle configuration des services de la m2A et de la Ville de Mulhouse.

La méthode d'évaluation a consisté à :

- réaliser 3 enquêtes auprès de 750 agents, de 38 chefs de service et de 23 référents vélos de service (de novembre à décembre 2009) ;
- collecter des données quantitatives auprès des services référents, le cas échéant.

## 1. ÉVALUER POUR MESURER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT DES AGENTS

### 1.1 Les objectifs chiffrés de parts modales sont-ils atteints ?

En octobre 2005, le PDE des établissements de la CAMSA et de la Ville de Mulhouse a été approuvé. Le PDE décline une série d'actions à mettre en oeuvre. Elles ont pour objectifs d'inciter les employés des administrations à optimiser leurs déplacements liés au travail, en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Des objectifs chiffrés en termes de part modale par mode de transport en 2010 ont été fixés. Ils permettent d'évaluer les changements de modes de déplacements des agents. Ainsi, en 2009, ces objectifs ont-ils été atteints ?

### 1.2 Les nouveaux modes et réseaux de transports ont-ils contribué à changer les comportements ?

#### L'arrivée du tramway en 2006

Le 20 mai 2006, deux lignes de tramway ont été inaugurées. Avec leur mise en place, le réseau de bus a également été restructuré.

Le 4 juillet 2009, la ligne 1 a été prolongée de 1,5 km au nord, avec la création de 3 stations supplémentaires. D'autres projets d'extension sont actuellement en réflexion.

#### La mise en place de «Vélocité» en 2007

Un service de location de vélos en libre-service, «Vélocité», a été mis en place sur la ville de Mulhouse en septembre

2007. Le réseau a ensuite été étendu en juin 2008. En tout, 35 stations-vélos sont installées en différents points de la ville.

Les stations sont placées à proximité des principaux pôles d'animation de la ville : les administrations, le centre commercial Porte Jeune, la gare, la Place de la Réunion, sur les campus universitaires (Fonderie & Illberg)...

#### Des aménagements cyclables

Le réseau de pistes cyclables a été davantage développé.

Les pratiques des agents ont-elles évolué avec les nouveaux modes de déplacement urbain réalisés (tramway et Vélocité) et les modifications des réseaux de desserte (bus et aménagements cyclables) ?

## 2. EVALUER POUR MODIFIER, RENFORCER OU COMPLETER LE PROGRAMME D' ACTIONS

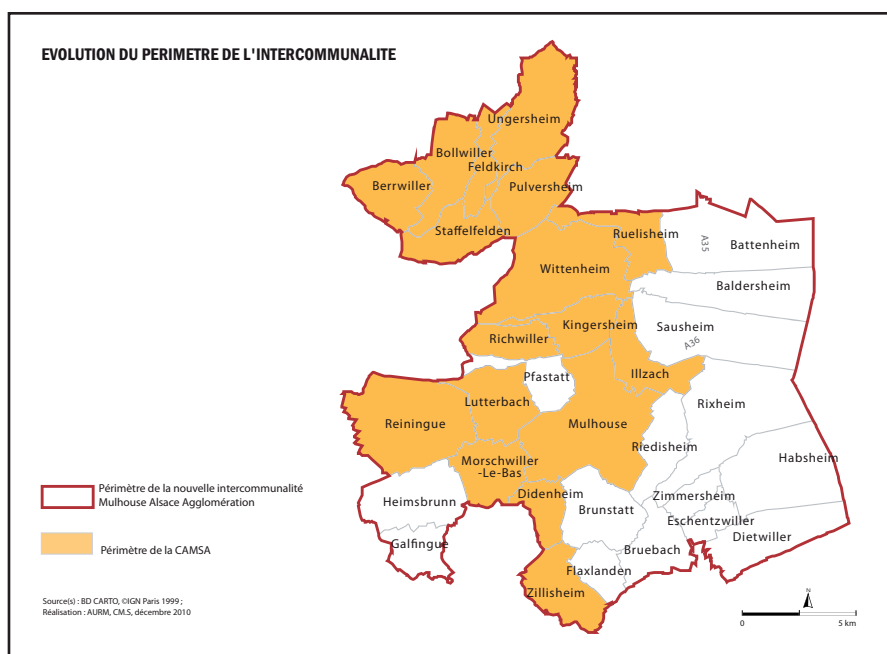
### 2.1 Les actions mises en oeuvre sont-elles efficaces et suffisantes ?

Le PDE décline 17 actions différentes à mettre en oeuvre : aménagement d'infrastructures, fournitures de matériels, études techniques, aides financières à des abonnements de transport, animation du PDE, communication, publication,...

Quatre ans après l'approbation du PDE, l'ensemble des actions a-t-il été mis en oeuvre ? Sont-elles toutes pertinentes ? Est-il nécessaire de mettre en place de nouvelles actions ?

### 2.2 Les actions sont-elles adaptées à la nouvelle intercommunalité ?

Depuis le 1 janvier 2010, la nouvelle agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a remplacé la CAMSA. Ainsi la communauté d'agglomération de la région mulhousienne s'est élargie passant de 16 à 32 communes. Un certain nombre de services des anciennes intercommunalités ont intégré la m2A. Le PDE de la ville de Mulhouse et de la CAMSA est voué à évoluer. Les actions mises en place sont-elles adaptées pour s'appliquer à l'ensemble des établissements de l'agglomération à terme ?



### Plan de Déplacements d'Entreprise

Le Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) est issu de la Loi Solidarité et Renouveau Urbain du 13 décembre 2000.

Etroitement lié au Plan de Déplacements Urbain<sup>1</sup>, sa mise en place résulte d'une démarche volontaire d'une entreprise ou d'une administration.

L'objectif général du PDE est de diminuer les impacts négatifs de l'activité de l'établissement sur l'environnement : la consommation d'énergie, les encombrements de circulation, le bruit, la pollution etc.

La démarche a pour objectif de diminuer et de modifier les habitudes de déplacements du personnel des entreprises ou des administrations selon les critères de développement durable et conformément aux préconisations du PDU le cas échéant.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- développer l'usage des modes alternatifs à la voiture (vélos, TC, marche à pied...),
- optimiser l'usage de la voiture (covoiturage, gestion du parc des véhicules professionnels, autopartage),
- sécuriser les déplacements, par la réalisation d'actions.

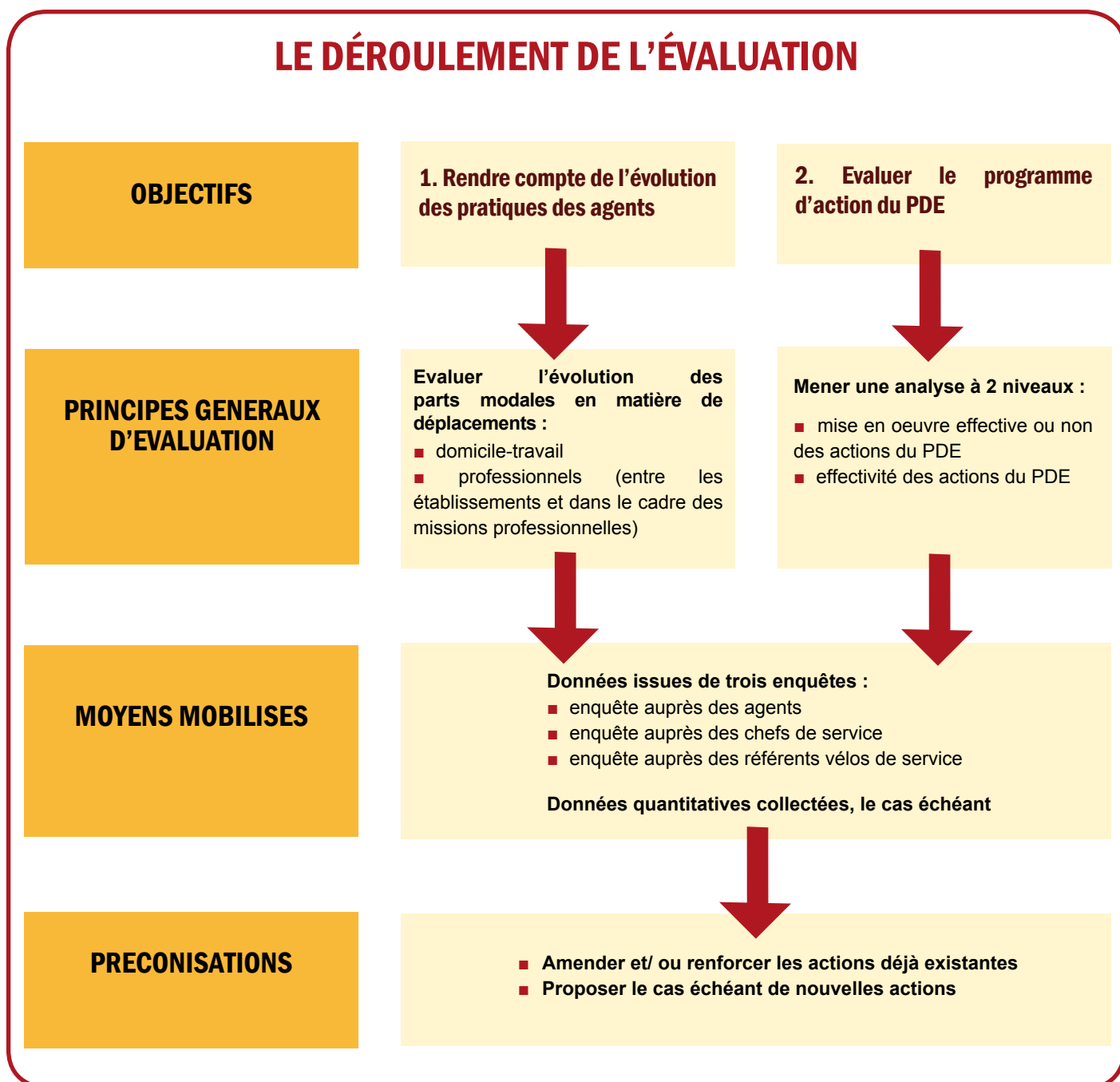
Le PDE propose des mesures d'organisation des déplacements et de sensibilisation du personnel. Les déplacements suivants sont alors concernés :

- les trajets entre le domicile et le travail,
- les parcours entre établissements,
- les déplacements dans le cadre des missions professionnelles,
- les accès pour les visiteurs et les livreurs.

<sup>1</sup> Le PDU est obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

# PARTIE 2 : LA MÉTHODE D'ÉVALUATION

## LE DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION







# PARTIE 3 : L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DES AGENTS

Cette partie vise à évaluer si les objectifs chiffrés de parts modales pour 2010 indiqués dans le tableau ci-contre sont atteints. Ainsi une comparaison est effectuée entre les parts modales de 2004, de 2009 et les objectifs 2010.

Les parts modales de 2009 sont issus de l'enquête réalisée auprès des agents.

Un portrait des pratiques de déplacement des agents en 2009 est également dressé les pages suivantes.

## La part modale des différents modes de transport pour les déplacements domicile-travail : diminution de la voiture en solo

	Automobile en solo	Marche à pied	Transports collectifs	Vélo	Covoiturage	Autres
2004	68 %	10 %	11 %	7 %	2 %	2 %
2010	48 %	14 %	18 %	13 %	5 %	2 %

## La part modale des différents modes de transport pour les déplacements professionnels : diminution de la voiture personnelle

	Voiture personnelle	Voiture de service	Marche à pied	Transports collectifs	Vélo	
2004	34 %	34 %	13 %	6 %	8 %	5 %
2010	21 %	32 %	15 %	14 %	13 %	5 %

Source : PDE, octobre 2005

## SYNTHÈSE

### Les évolutions allant dans le sens des objectifs fixés

Même si les objectifs chiffrés 2010 de part modale fixés pour faire diminuer la place de la voiture solo et de la voiture personnelle ne sont pas totalement atteints, les évolutions sont nettes et montrent un réel changement des habitudes de déplacement d'une partie non négligeable des agents.

Toutefois cette tendance laisse bon espoir, si « l'engouement » constaté pour les modes alternatifs se maintient et se poursuit à terme.

#### Une diminution de l'usage de la voiture en solo pour les déplacements domicile-travail

La part de la voiture a diminué depuis 2004. Elle est de 61% en 2009 alors que l'objectif 2010 était de 48%. Mais la voiture reste le mode de transport privilégié parmi l'ensemble des autres modes de transport existants.

#### Une diminution de l'usage de la voiture personnelle pour les déplacements professionnels

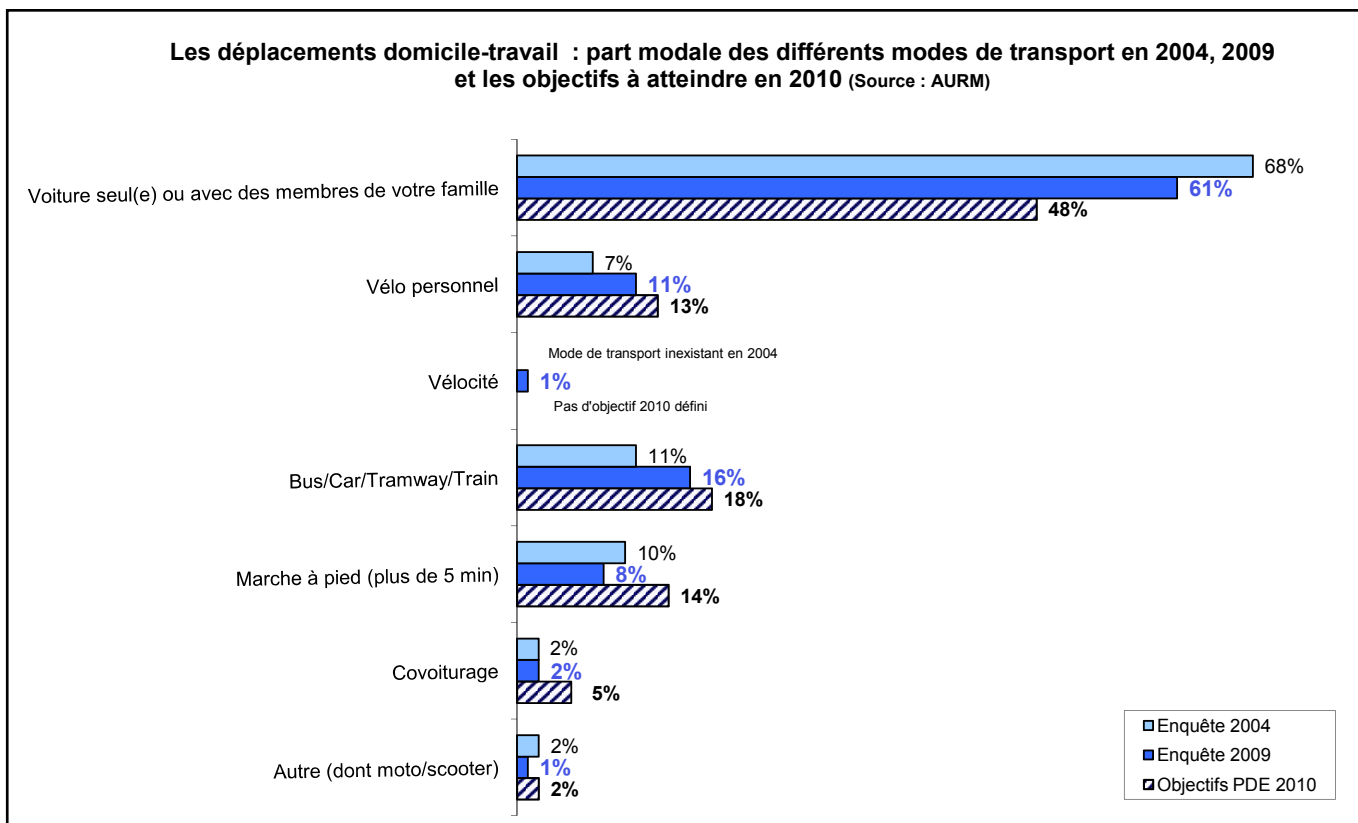
La part de la voiture personnelle a fortement baissé entre 2004 et 2009 passant de 34% à 22%. Elle approche ainsi l'objectif 2010 de 21%. Un report modal de la voiture personnelle vers les transports en commun notamment pourrait expliquer cette évolution.

### Réflexion à mener

Atteindre et dépasser les objectifs de parts modales fixés pour 2010

Réévaluer et fixer de nouveaux objectifs de parts modales le cas échéant

# 1. L'ÉVALUATION DES PARTS MODALES DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL



## 1.1 En 2009 : encore 3 déplacements sur 5 en voiture

La voiture en solo est le moyen de transport principal privilégié pour les déplacements domicile-travail par les agents à 61%. Les transports en commun (bus, car, tramway et train) sont les deuxièmes moyens de transport les plus utilisés à 16%. Des agents se déplacent à vélo et à pied : respectivement 12% et 8%. Le covoiturage et les autres modes de transports représentent une part marginale des modes de transports employés.

## 1.2 Des évolutions qui tendent vers les objectifs 2010

### La voiture en baisse (-7 points)

La part modale des déplacements en automobile est passée de 68 % à 61% entre 2004 et 2009. Toutefois, l'objectif de PDE de 48% n'est pas atteint.

### Le vélo personnel en forte hausse (+5 points)

Les déplacements en vélo se sont améliorés de 5 points. La part des déplacements en vélo personnel approche l'objectif de 13%. A cela s'ajoute, les déplacements réalisés avec les vélocités (1%).

### Les transports en commun ont la côte (+5 points)

16% des déplacements domicile-travail s'effectuent en bus, car, tramway ou train en 2009 contre 11% en 2004. Cette part modale approche ainsi l'objectif de PDE de 18%.

### La marche à pied en recul (-2 points)

La part modale des déplacements à pied a diminué de 2 points entre 2004 et 2009. Elle est passée de 10% à 8%. L'objectif de 14% n'est pas atteint. L'éloignement des lieux de résidence des agents de leurs lieux de travail serait un des éléments explicatifs.

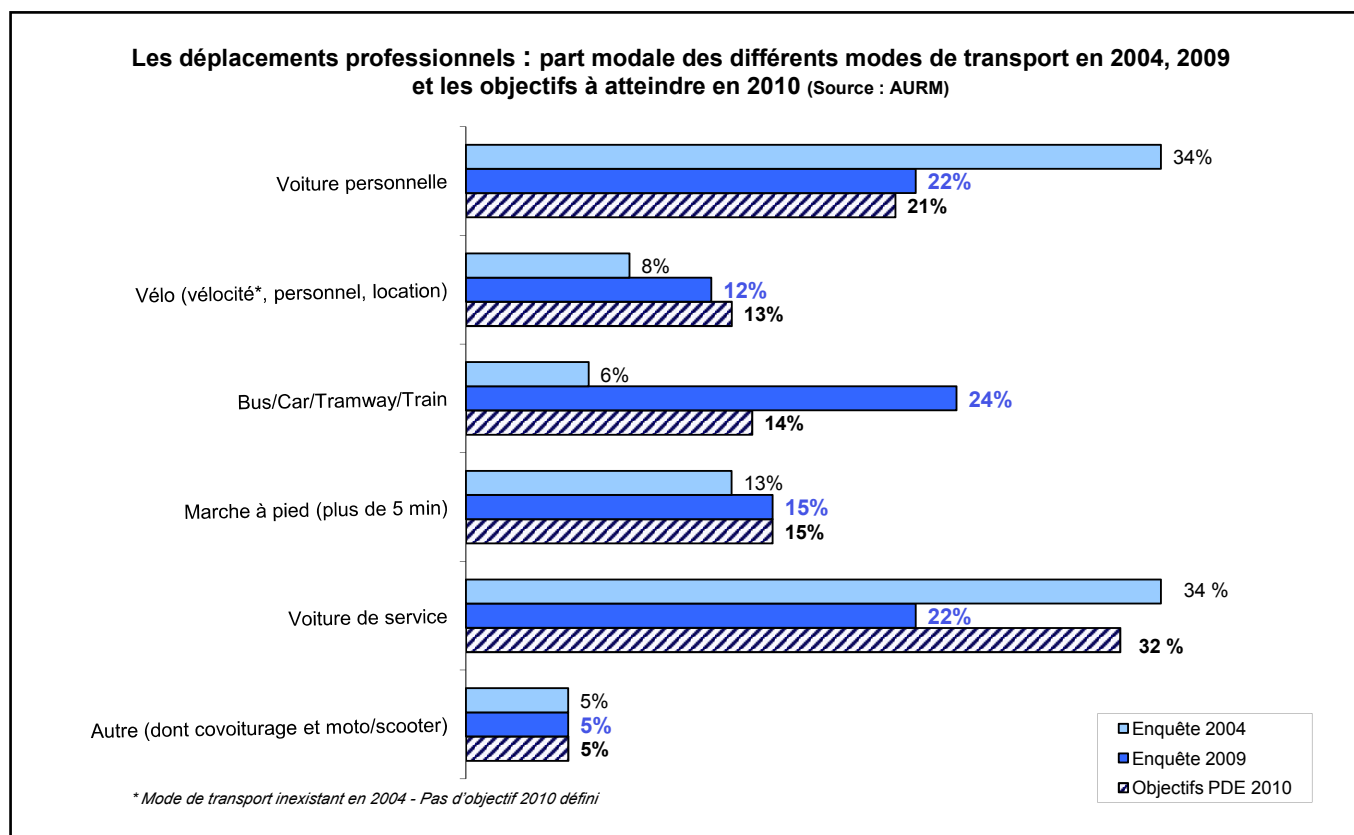
### Le covoiturage se maintient

Les déplacements en covoiturage sont stables avec 2%. Mais des efforts sont encore à fournir pour atteindre l'objectif de PDE de 5%.

### Autre : motos/scooters,... stables

L'objectif fixait un maintien de la part des autres modes de déplacements à 2%, toutefois cette part a diminué.

## 2. L'ÉVALUATION DES PARTS MODALES DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS



### 2.1 En 2009 : les transports en commun privilégiés et l'usage de la voiture personnelle en baisse

Les bus, cars, tramways et trains sont les moyens de transport principaux privilégiés pour les déplacements professionnels par les agents à 24%. Mais l'usage de la voiture personnelle et de la voiture de service est également fort avec respectivement 22%.

Les modes doux sont moins représentés avec une part modale de 15% pour la marche à pied et de 12% pour le vélo.

### 2.2 Des objectifs 2010 atteints

#### Les transports en commun : un usage en forte augmentation (+18 points)

24% des déplacements professionnels s'effectuent en bus, car, tramway ou train en 2009 contre 6% en 2004. Cette part modale dépasse ainsi largement l'objectif du PDE de 14%. Cette hausse est à relier avec la mise en service du tramway en 2006 et sa performante offre.

#### La marche à pied en très légère hausse (+2 points)

La part modale des déplacements à pied a augmenté de 2 points entre 2004 et 2009. Elle est passée de 13% à 15% atteignant ainsi l'objectif du PDE de 2010.

#### La voiture de service : un important recul (-12 points)

Les déplacements en voiture de service ont fortement baissé. Ils sont passés de

34% à 22% en 5 ans. L'objectif de 32% à atteindre est largement dépassé.

#### Autre : covoiturage, motos/scooters,... se maintiennent

Depuis 2004, la part des autres modes de déplacement de 5% est stable.

### 2.3 Des évolutions qui tendent vers les objectifs 2010

#### La voiture personnelle en forte baisse (-12 points)

La part modale des déplacements en automobile est passée de 34% à 22% entre 2004 et 2009. L'objectif du PDE de 21% est quasiment atteint.

#### Le vélo en hausse (+4 points)

Les déplacements en vélo se sont améliorés de 4 points et approchent l'objectif de 13%. Cette hausse est principalement liée à l'usage croissant des vélos de service.



# PARTIE 4 : L'ANALYSE DU PROGRAMME D'ACTIONS DU PDE

## 1. L'ETAT D'AVANCEMENT

Le PDE de 2005 est constitué d'un programme d'actions. Ce programme décline sept catégories d'actions thématiques : la pratique du vélo, l'usage des transports en commun, l'utilisation du covoiturage et des véhicules de services, le stationnement, la gestion

du PDE et la communication. Chaque catégorie se décline en une ou plusieurs actions, soit en tout 17 actions.

Une première évaluation de ces 17 actions a été dressée. Elle précise leur degré de mise en oeuvre (voir les pages

suivantes). Des données quantitatives sont fournies, le cas échéant. De même, un renvoi indique l'enquête et le chapitre correspondants à l'action évaluée.

### SYNTHÈSE

#### Une mise en oeuvre inégale

##### Des actions mises en oeuvre

Les actions en faveur de l'usage des vélos personnels, des vélos de service et des vélocités ont été entièrement mises en oeuvre.

Il en est de même pour l'organisation de la semaine événementielle portant sur le PDE et les actions de communication interne aux services de la Ville de Mulhouse et de l'ex-CAMSA.

=> Actions mises en oeuvre : 1.1, 1.2, 1.6, 7.1 & 7.2

##### Des actions mises en oeuvre partiellement

Des actions ont été pour partie mises en application, faute de suivi, de temps et/ou de moyens humains mobilisés.

=> Actions mises en oeuvre partiellement : 1.3, 1.4, 2.2, 2.3 & 7.1

##### Une seule action non mise en oeuvre

Parmi les 17 actions, une seule action de grand intérêt n'a pas du tout été mise en oeuvre : le recrutement d'un animateur PDE pour sa gestion.

=> Action non mise en oeuvre : 6.1

##### Des actions abandonnées et ajournées

D'autres actions n'ont pas été réalisées en raison des limites à leur réalisation ou de leur manque de pertinence et d'efficacité. A titre d'exemples :

- la mise en place de carte SOLEA «entreprise» : les cartes impersonnelles de SOLEA sont suffisantes ;
- un contrôle du stationnement sur les places de parking réservé au covoiturage : ceci est impossible ;
- l'achat de titres à l'unité SOLEA : les cartes impersonnelles ont été privilégiées ;
- la mise en place de l'autopartage pour certaines voitures de service.

=> Actions abandonnées : 2.1.B, 2.2.C et 2.2.D

=> Actions ajournées : 1.5, 3.1.D, A.2.A & 4.2.B

### Réflexion à mener

**Créer un poste d'animateur PDE** afin d'assurer le suivi et la mise en oeuvre du programme d'action du PDE

**Mettre en oeuvre l'ensemble des actions** dans leur totalité quand celles-ci sont pertinentes et d'intérêts

**Soutenir les actions déjà mises en oeuvre** par le renforcement des moyens ou la mise en place de nouveaux moyens

1. ACTIONS DU PDE EN FAVEUR DE LA PRATIQUE DU VELO		EVALUATION		
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant
<b>1.1 Participation à la location de vélos pour les agents et à l'entretien de vélos personnels</b>	A Aider à la location de vélos	oui	Actions mise en place au 1er janvier 2006 Aide à la location : 3 agents en ont bénéficié en 2009 contre 4 en 2008 Coût moyen de la participation à la location 50 €	Enquête agents : chapitres 2.1.1 c, d & e
	B Aider à l'entretien des vélos personnels	oui	Aide à l'entretien : 45 agents en ont bénéficié en 2009 contre 40 en 2008 Coût moyen de la participation à l'entretien 46,49 €	
<b>1.2 Location de vélos de service</b>	A Equiper les sites de vélos de service	oui	44 vélos sur 23 sites en 2009 contre 33 en juin 2005	Enquête agents : chapitre 2.1.2 Enquête chefs de service : chapitre 2.2.3 Enquête référents vélos de service : chapitre 2.3.2
	B Un loueur de vélos fournis et entretiens les vélos	oui	Il s'agit de Locacycles.	Enquête référents vélos de service : chapitre 2.3.2
	C Organiser un stationnement des vélos dans des abris sécurisés sur les différents sites	oui		
	D Désigner un responsable pour le bon fonctionnement quotidien des vélos sur chaque site	oui		
<b>1.3 Création d'abris vélo sécurisés</b>	A Equiper les principaux sites de places de stationnement vélos sécurisées pour les vélos de services et ceux des agents	oui	2005 : - 1 abri sur parking mairie rue des Orphelins (pour 36 vélos), - 1 abri à la Mertzau (pour 8 vélos urbanisme – ateliers) - 1 abri au Zoo (pour 8 vélos), - 10 Arceaux (pour 10 vélos) dans local sécurisé à la Filature	Enquête chefs de service : chapitre 2.2.3 Enquête référents vélos de service : chapitre 2.3.2
	B Installer de nouveaux abris vélos adéquats accessibles facilement et visibles depuis l'entrée principale des sites	oui	2006 : - 1 abri au service Voirie rue Lefebvre (pour 8 vélos), - Vidéo surveillance de l'abri entrée A de la rue Pierre et Curie (14 arceaux existants 28 vélos).	
	C Fermer les abris vélos existants désignés dans le PDE (service des eaux,...)	oui		
	D Réaliser des études sur les clôtures de parkings vélo au service architecture	non		
	E Réaliser l'étude sur l'emplacement de l'abri vélo au site BEA Voirie	oui		
	F Nombre d'arceaux à vélo posés dans les locaux existants	oui	50 arceaux réalisés entre 2005 et 2008 dont 19 rue Pierre et Marie Curie en 2005 et 8 au Service d'architecture en 2006	

1. ACTIONS DU PDE EN FAVEUR DE LA PRATIQUE DU VELO (suite)		EVALUATION		
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant
1.4 Installation d'arceaux vélos pour les visiteurs	A Installer tous les sites administratifs accueillant du public d'arceaux pour les visiteurs	oui	50 arceaux réalisés entre 2005 et 2008 dont 19 rue Pierre et Marie Curie en 2005 et 8 au Service d'architecture en 2006	Enquête chefs de service : chapitre 2.2.5
	B <b>Réaliser une étude complémentaire sur les besoins des autres sites</b>	non		
1.5 Douches et sanitaires	A <b>Poursuivre l'installation de douches et sanitaires</b>	non		Enquête agents : chapitre 2.1.1 f
	B <b>Réaliser une étude technique d'aménagement complémentaire</b>	non		
1.6 Participation aux abonnements de Vélocité	A Aider à la location de Vélocité	oui	Aide mise en place en janvier 2008 Aucune agent a bénéficié d'une aide en 2009 contre 5 en 2008	Enquête agents : chapitres 2.1.1 c, d & e

2. ACTIONS DU PDE EN FAVEUR DES TRANSPORTS COLLECTIFS		EVALUATION		
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant
2.1 Participation aux abonnements TC	A Aider à l'abonnement des agents	oui	Aide à l'abonnement des agents à hauteur de 50% depuis le 1er janvier 2009 (contre 40% auparavant) Aide pour les abonnements SOLEA (bus et tramway) mise en place en septembre 2006 et aide pour les abonnements SNCF mis en place en 2007. 438 agents ont bénéficié de ces mesures en 2009 contre 426 en 2008 - Coût moyen de la participation à l'abonnement 40,58€	Enquête agents : chapitres 2.1.1 c, d, e & f
	B <b>Faire rendre aux usagers des TC la carte d'accès au parking</b>	non	<b>Cette action est difficile voire impossible à mettre en pratique.</b>	
2.2 Mise en place d'un système de distribution de titres TC pour les déplacements professionnels	A Définir un lieu sur chaque site afin que les agents puissent retirer les titres de TC Soléa et SNCF	oui	Retrait des cartes SOLEA dans un lieu défini par site	Enquête agents : chapitre 2.1.2 c Enquête chefs de service : chapitre 2.2.4
	B Distribuer des cartes de circulations annuelles et impersonnelles	oui	On compte 78 cartes depuis 2005. Depuis 2007, l'utilisation des cartes SOLEA est pour les sites comme le service de la Voirie, des bibliothèques Drouot ou Grand Rue : leur site bénéficie de la proximité d'une desserte en transport en commun. Par ailleurs, l'utilisation des cartes est stable tel que pour les services du site Curie, lieu de réunions de nombreux agents administratifs.	
	C <b>Se procurer des cartes entreprises</b>	non	<b>Les cartes de circulations annuelles et impersonnelles conviennent.</b>	
	D <b>Acquérir des titres unités par carnets de 10 auprès de Soléa</b>	non	<b>Le système de carte Soléa est privilégié au titre à l'unité.</b>	
2.3 Diffusion de l'information sur la desserte des sites par les TC	A <b>Mettre en place un lien intranet pour les agents</b>	non	<b>Un lien Intranet vers le site de Soléa a été réalisé.</b>	
	B <b>Adapter la charte graphique fin d'indiquer les TC et les arrêts qui desservent les sites, pour une meilleure accessibilité des sites par les visiteurs en TC</b>	non		
	C Modifier les sites Internet de la Ville de Mulhouse et de la CAMSA afin d'indiquer l'accessibilité des sites par les TC	oui	Site de MULHOUSE : site fait référence au PDE, déplacement auto, vélo et TC. Site de la CAMSA : accessibilité depuis extérieur de l'agglomération est renseignée (route, avion, rail, navette) : aucune info pour se déplacer au sein même de l'agglomération (bus, tram, vélocité,...) mais des renvois vers les sites de Soléa, de Vélocité...	



3. ACTIONS DU PDE EN FAVEUR DE L'UTILISATION DU COVOITURAGE		EVALUATION			
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant	
3.1 Expérimentation du covoiturage (intranet, gestion base données, mise en corrélation demandes...)	A	Etablir une charte de covoiturage	oui	Le covoiturage fonctionne mal. Une trentaine d'agents est inscrit sur le site au 12 avril 2010. La majorité d'entre eux dépend du site de la Mairie Pierre Curie, mais ils sont nombreux à résider dans des communes différentes. Ils ont également des horaires de travail variables rendant le covoiturage difficile.	Enquête agents : chapitre 2.1.1 f
	B	Etablir une plateforme de covoiturage	oui		
	C	Mettre en place une gestion de la BD et une mise en corrélation des demandes par l'animateur PDE	oui		
	D	<b>Créer des places de stationnement réservées pour le covoiturage</b>	non	<b>Aucun moyen de contrôle n'existe.</b>	

4. ACTIONS DU PDE CONCERNANT LES VEHICULES DE SERVICE		EVALUATION			
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant	
4.1 Développement d'un usage partagé des voitures de service	A	Favoriser le partage des véhicules entre les services	oui		Enquête chefs de service : chapitre 2.2.2
	B	Evaluer la répartition des voitures de services sur les sites principaux	NC		
4.2 Abonnement à un service d'autopartage pour certaines voitures de service	A	<b>Définir le nombre de services bénéficiant du service d'autopartage</b>	non	<b>Aucun voiture de service est en autopartage : aucun service bénéficie du service d'autopartage.</b>	
	B	<b>Déterminer un nombre de voiture en autopartage et leur répartition (initialement 1 ou 2 sur le site de la mairie)</b>	non		
	C	Ne pas remplacer certaines voitures de services en fin vie	NC		

NC Information non communiquée

5. ACTIONS DU PDE CONCERNANT LE STATIONNEMENT		EVALUATION			
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant	
5.1 Stabilisation, voire diminution du nombre de places de stationnement	A	Supprimer des places de stationnement au profit de places pour le covoiturage ou de parkings-vélos	oui	7 places supprimées pour les abris vélo (4 parking de la Mairie, 2 parking Urbanisme, 1 parking Voirie) 0 place supprimée pour le covoiturage	Enquête chefs de service : chapitre 2.2.5

6. ACTIONS DU PDE CONCERNANT SA GESTION		EVALUATION		
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant
6.1 Création d'un poste d'animateur PDE	A Créer un poste d'animateur PDE	non	Cette fonction est assumée par la direction du service "2 roues itinéraires cyclables". Mais le temps dégagé pour l'animation a été insuffisant.	
	B Définir le mode de diffusion de l'information sur les modes alternatifs à la voiture	non		
	C Proposer aux agents des solutions personnalisées pour leurs déplacements domicile/travail et professionnels en TC, à vélo, à pied	non		

7. ACTIONS DU PDE CONCERNANT LA COMMUNICATION		EVALUATION		
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant
7.1 Communication interne	A Diffuser de l'information sur les actions du PDE avec les fiches de paie et par le « lien flash »	oui	Depuis 2004, des Liens Magazines et Liens Flash ont diffusé ponctuellement des articles sur le PDE (mise en place d'une semaine événementielle, aides financières etc.). Toutefois depuis fin 2009, une rubrique est systématique dédiée au PDE dans tous les Liens Magazines.	Enquête agents : chapitres 2.1.3 a & b
	B Informer sur les modes alternatifs à la voiture (itinéraires vélo et piétonniers, horaires et lignes TC, parkings de rabattement, fonctionnement du covoiturage, etc.) ; installer des tableaux d'affichage sur les sites	non	Aucune action de ce type a été menée depuis 2005.	
	C Relier le cadeau du maire pour l'année 2006 la thématique PDE	non		
	D Organiser des campagnes d'information temporaires (set de tables à la cantine, etc.)	non		

7. ACTIONS DU PDE CONCERNANT LA COMMUNICATION (suite)		EVALUATION			
Actions	Moyens de mise en œuvre	Mise en œuvre	Observations	Voir l'enquête et le chapitre correspondants le cas échéant	
<b>7.2 Semaine du PDE</b>	A	Réaliser une semaine d'action PDE après la mise en service du tramway et du nouveau réseau de bus	oui	Une semaine du PDE a été mise en place en septembre 2006 à l'occasion de la semaine des transports publics. Le service des ressources humaines, le service des missions 2 roues ainsi que Soléa et le SITRAM ont sensibilisé les agents aux objectifs et aux actions du PDE et lancé les actions en faveur des transports collectifs et du covoiturage. Le résultat a été plutôt positif : 200 agents ont visité l'exposition.	Enquête agents : chapitres 2.1.3 a & b
	B	Définir des stands de permanences sur les différents sites principaux avec diffusion de l'information sur les actions du PDE et avec l'information personnalisée sur les itinéraires domicile-travail et professionnels tous modes			
	C	Lancer des actions en faveur des TC (offres spéciales de découverte etc.) et du covoiturage (information personnalisée et possibilité de s'inscrire dans une base de données)			
	D	Programmer une communication externe			
<b>7.3 Communication externe</b>	A	Diffuser des articles sur le PDE dans « l'Echo mulhousien », « l'Agglo », la presse quotidienne et économique ainsi que sur internet	oui	Plusieurs articles de presse (journées PDE notamment)	

## 2. TROIS ENQUÊTES AUPRÈS DE PUBLICS DIFFÉRENTS

Des enquêtes ont été réalisées fin novembre-début décembre 2009, auprès de 2900 agents afin d'évaluer les effets du programme d'actions. Trois enquêtes ont été effectuées auprès de publics différents : des agents, des chefs de service et des référents vélos de service. 750 agents ont répondu à l'enquête correspondante, 38 à celle des chefs de service et 20 à celle des référents vélos.

Voir les questionnaires en Annexe 1.

### 2.1 L'enquête N°1 auprès de 750 agents

#### SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE N°1

##### Les avancées...

##### Des changements de comportements encourageants

- Pour les déplacements domicile-travail, 12% des agents ont changé de modes de transport depuis la mise en place du PDE au profit des transports en commun et dans une moindre mesure du vélo.

- Pour les déplacements domicile-travail, 13% des agents ont changé de modes de transport depuis la mise en place du PDE au profit des transports en commun et de la voiture de service. Les vélos, tous types confondus, sont également bien utilisés.

##### Une bonne connaissance du PDE

53% des agents connaissent les actions du PDE, via le Lien, le lien Flash, leurs collègues de travail et l'Intranet notamment.

Mais l'information semble être insuffisante car 47% des agents ne connaissent pas les mesures du PDE.

##### Les limites...

##### Des déplacements domicile-travail de plus en plus en longs

Des agents habitent de plus en plus en dehors de Mulhouse. Ceci implique des déplacements quotidiens de plus en plus long vers Mulhouse puisque l'ensemble des services y sont concentrés.

##### Des déplacements professionnels en hausse

79% des agents effectuent des déplacements professionnels en 2009 contre 66% en 2004.

##### Des freins à l'utilisation de moyens de transports alternatifs à la voiture

**Pour les déplacements domicile-travail**

- le covoiturage n'est pas utilisé par les agents, car il est jugé trop contraignant.
- les distances trop longues sont un frein à la pratique du vélo.
- la desserte des domiciles, les horaires, la difficile combinaison des déplacements...sont les diverses limites à l'usage des transports en commun.

##### Pour les déplacements professionnels

- les distances, le port difficile de matériels et l'insécurité sont des limites à l'usage des vélos de service.
- le nombre insuffisant de cartes Soléa contraint parfois les agents à ne pas se déplacer en transport en commun.

#### Réflexion à mener

##### Renforcer l'information et la communication

Les agents sont relativement bien informés des actions mises en oeuvre pour les déplacements domicile-travail. Mais ils sont encore trop nombreux à ne pas bénéficier d'aides auxquelles ils auraient droit faute d'information suffisante ou de qualité.

De même, 47% des agents n'ont pas une bonne connaissance du PDE : les modes de communication mériteraient d'être davantage développés.

Des événements en lien avec le PDE pourraient être ponctuellement organisés.

##### Adapter l'échelle du PDE

La concentration du nombre d'agents est insuffisante tant au niveau des services que leur commune de résidence pour rendre efficace à 100% les actions. Une révision de l'échelle du PDE pourrait être envisagée.

##### Inciter les agents à délaisser la voiture

La restriction des places de stationnement pour les voitures personnelles sur les sites pourrait inciter davantage les agents à covoiturer ou à utiliser les autres modes de transport.

##### Encourager l'usage des vélos de services

Des sacoches pourraient être mises à disposition pour le port de matériels. Une aide incitative plus importante pourrait-elle être fournie ?

##### Augmenter le nombre de carte Soléa

Une part importante des agents n'empruntent pas les bus ou tramway à cause du faible nombre de cartes disponibles.

## 2.1.1 Les modes de déplacements domicile-travail évoluent

### a. Des enquêtés qui résident de plus en plus loin de leur lieu de travail

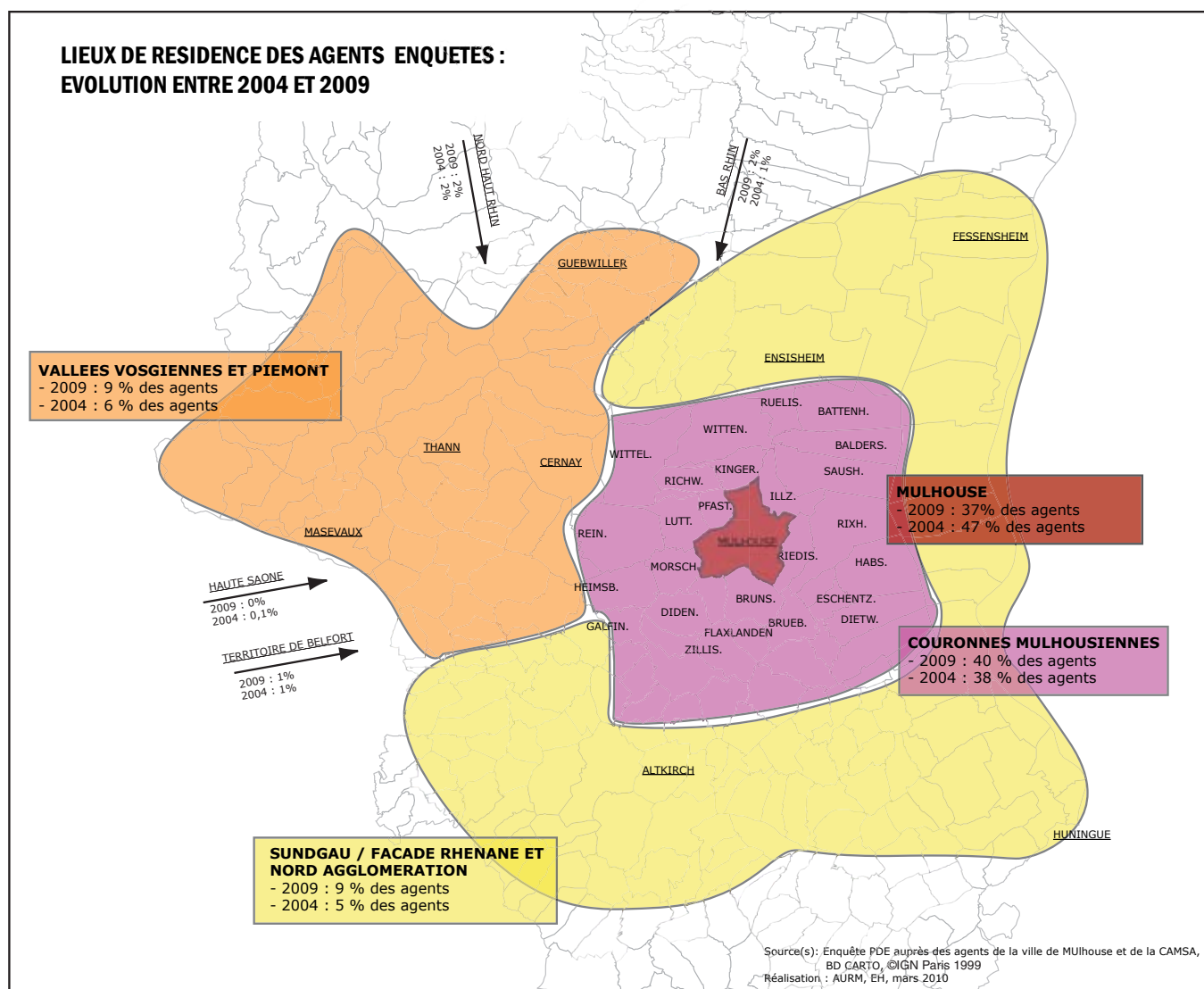
- Parmi les 750 agents enquêtés en 2009, 73% résident en dehors de Mulhouse contre 53% en 2004.

Depuis 2004, la part des agents résidants à Mulhouse a diminué de 10 points. Ainsi en 2009, la majorité des agents habitent dans les communes de la couronne mulhousienne (40%). La part des agents résidants dans le Sundgau, la façade rhénane et le nord agglomération, et dans les vallées vosgiennes et le piémont est en hausse.

### Remarques méthodologiques

- Les agents ayant répondu à l'enquête sont susceptibles d'être davantage des personnes sensibilisées et des utilisateurs des transports en commun et des mode doux que des pro-voitures. Par conséquent, les résultats peuvent être biaisés en faveur des transports alternatifs à la voiture.

- Il est impossible de connaître le taux de réponse par service puisque l'organigramme des services de la Ville de Mulhouse était en cours de refonte pendant l'enquête.



## b. Près d'1 agent sur 8 a changé de moyen de déplacement principal domicile-travail

■ 12 % des agents ont changé de moyen de transport pour leurs déplacements domicile-travail depuis la mise en place du PDE.

### ■ L'usage de la voiture est en baisse au profit des transports en commun

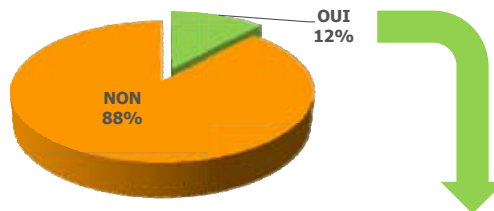
17% des agents ayant changé de modes de transport ont abandonné la voiture. Il semble qu'ils aient changé de mode de transport au profit des transports collectifs.

Le nombre d'agents qui empruntent les bus/car/tramway et les trains a fortement augmenté entre 2004 et 2009.

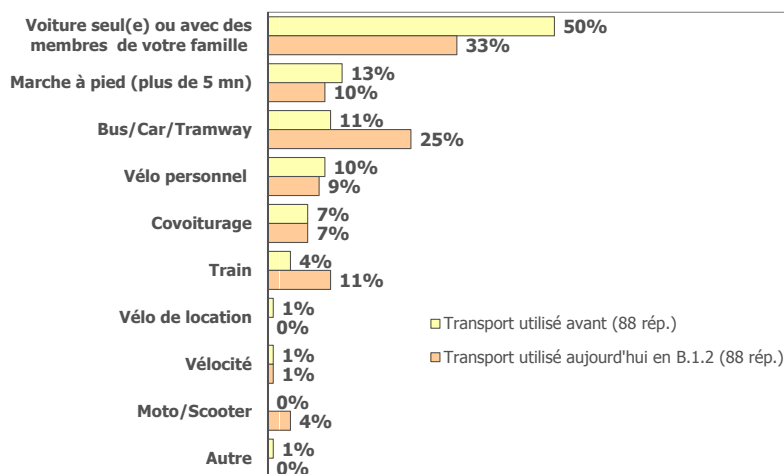
D'autre part, la baisse de la marche à pied semblerait être liée à l'éloignement du domicile du lieu de travail et à l'arrivée du tramway et à la mise en place du nouveau plan de circulation

Déplacements domicile-travail : changements de moyens de transport depuis la mise en place du PDE

B.1.4. Avez-vous changé votre moyen de transport principal pour vos déplacements domicile-travail depuis la mise en place du PDE en 2006 ?  
(734 rép.)



Lequel utilisiez-vous avant ?



## c. Des aides financières relativement bien connues

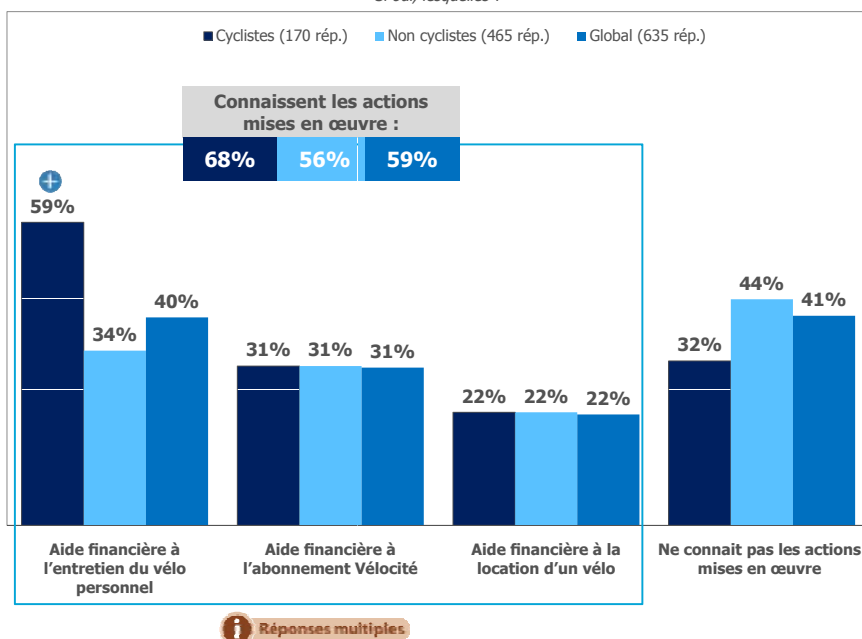
■ Les actions en faveur de la pratique du vélo sont connues par 6 agents cyclistes ou non cyclistes sur 10.

59% des non cyclistes et 68% des cyclistes connaissent les aides financières à l'entretien des vélos personnels, à l'abonnement Vélocité et à la location d'un vélo.

A l'inverse, 4 agents sur 10 n'ont pas connaissance des participations financières en faveur de l'usage du vélo. L'insuffisance et/ou le manque de clarté de l'information vis à vis de ces aides expliquerait ce constat.

Pratique du vélo : connaissance des actions mises en place dans le PDE en sa faveur

B.3.1. Avez-vous connaissance des actions en faveur de la pratique du vélo mises en œuvre dans le PDE ?  
Si oui, lesquelles ?



■ **Les actions en faveur de l'utilisation des transports collectifs sont connues quasiment de tous.**

85% des agents empruntant les bus, les cars, les tramways ou le train connaissent les aides financières aux abonnements SNCF et/ou Soléa. Près des 3/4 des agents n'empruntant pas ces modes de transport sont également bien informés des actions mises en oeuvre (73%).

**d. Mais des agents qui en bénéficient inégalement**

■ **7 cyclistes sur 10 ne profitent pas des aides en faveur de la pratique du vélo.**

Seul 31% des cyclistes bénéficient des aides financières à l'usage des vélos.

■ **Près des 3/4 des agents utilisant les transports en commun bénéficient des aides.**

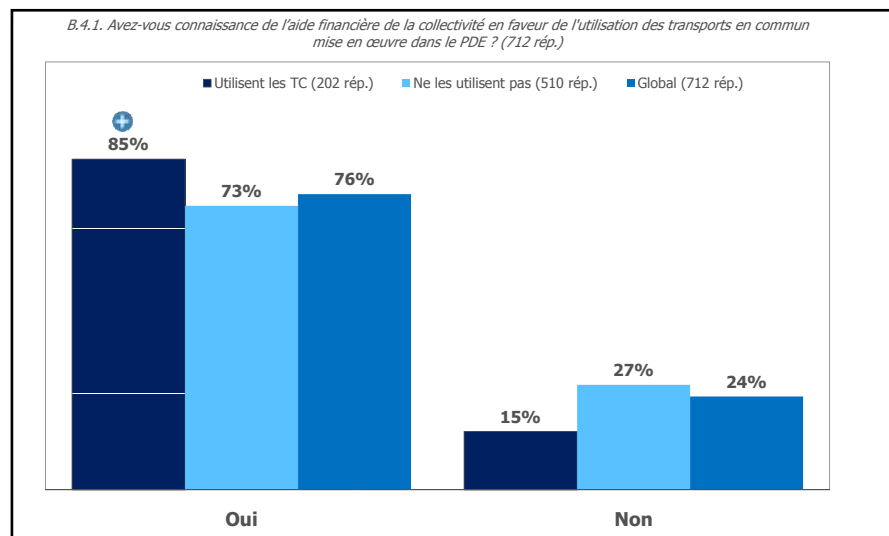
Toutefois, 27% des agents ne bénéficient pas des participations financières aux abonnements.

A la vue de ces chiffres, un problème de communication et d'information sur les actions du PDE semble réel.

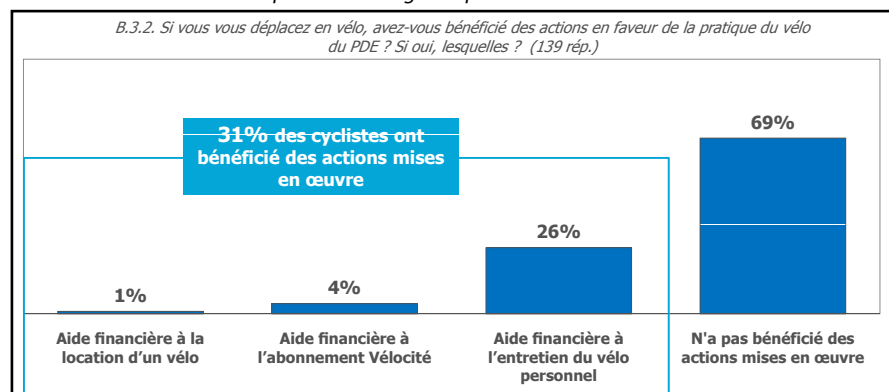
**e. Des aides financières incitatives aux changements de modes de déplacement**

■ **16% des agents qui ont changé de moyens de transport pour le vélo l'ont fait en raison des aides financières.**

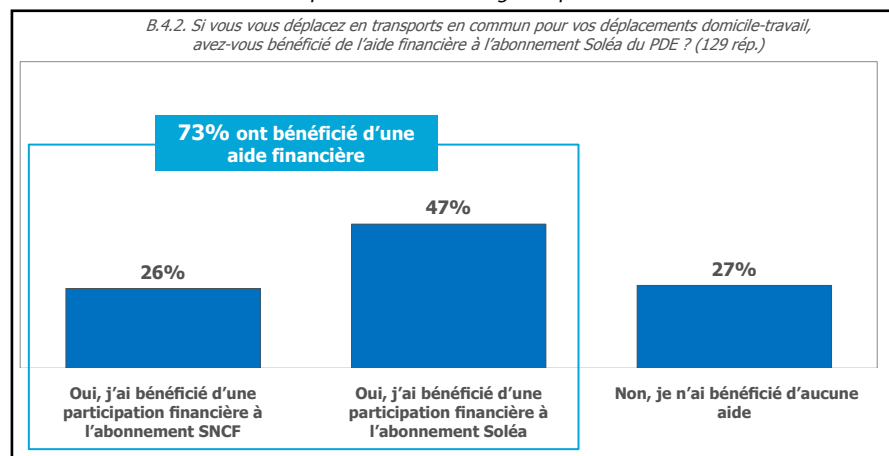
*Utilisation des transports en commun : connaissance des actions mises en place dans le PDE en leur faveur*



*Pratique du vélo : agents qui bénéficient des aides*



*Utilisation des transports en commun : agents qui bénéficient des aides*



■ **35% des agents qui ont changé de moyens de transport pour les transports en commun l'ont fait en raison des aides financières.**

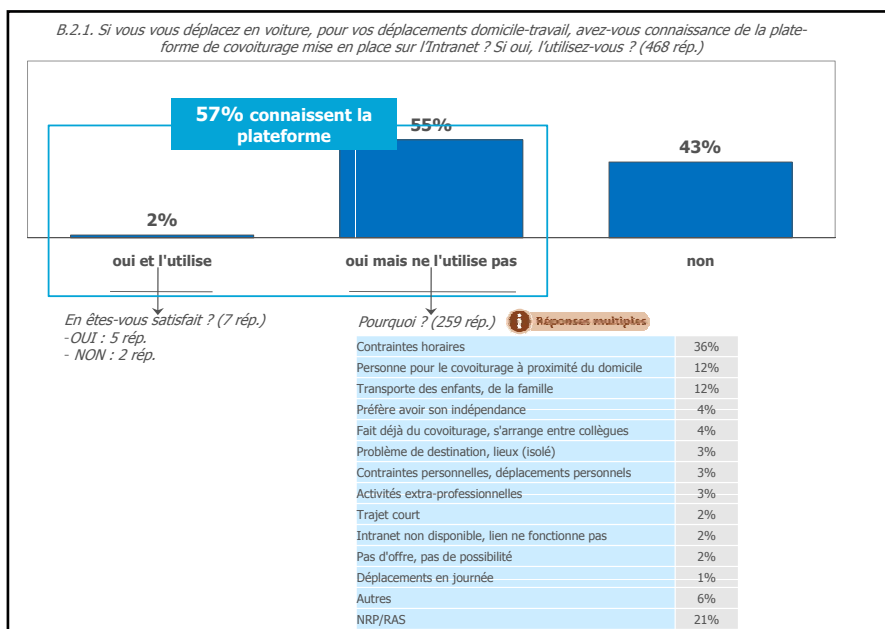
## f. Des limites à l'utilisation de moyens de transports alternatifs à la voiture en solo

### ■ Le covoiturage connu, mais peu utilisé car trop contraignant

57% des agents se déplaçant en voiture connaissent la plateforme de covoiturage. Toutefois, seuls 2% l'utilisent. Néanmoins, 4% des agents n'utilisant pas la plateforme effectuent déjà du covoiturage avec des collègues de travail.

Les raisons fréquemment évoquées jugeant le covoiturage trop contraignant sont : les impératifs horaires, l'absence de personnes situées à proximité du domicile pour le covoiturage, le transport d'enfants/de la famille, les problèmes Intranet,...

Le covoiturage : connaissance et utilisation de la plateforme mise en place sur l'Intranet

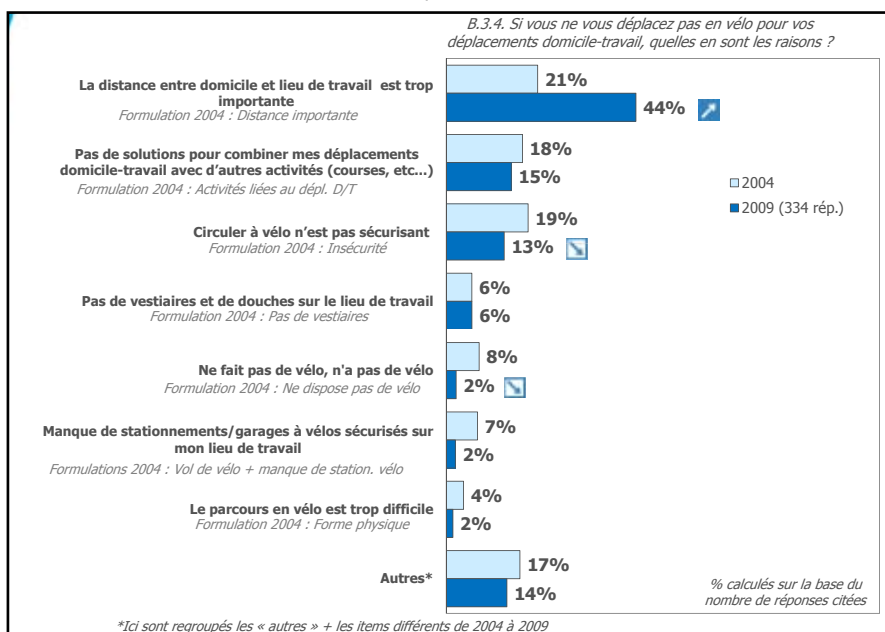


### ■ La distance, un principal frein à l'usage du vélo

En 2009, 44% des agents déclarent ne pas utiliser le vélo principalement à cause d'une grande distance entre le lieu de travail et le domicile. En 2004, il était 21%. Cette hausse est à relier partiellement à la diminution du nombre des agents résidents à Mulhouse et l'augmentation des résidents hors de la Région Mulhousienne.

Les problèmes de sécurité et le manque de moyens pour combiner les déplacements sont également évoqués comme des freins à la pratique du vélo. Toutefois, la sécurisation des itinéraires et des pistes cyclables depuis 2004 explique la baisse du taux de réponse invoquant l'insécurité (13% en 2009 contre 19% en 2004).

Freins aux déplacements en vélo

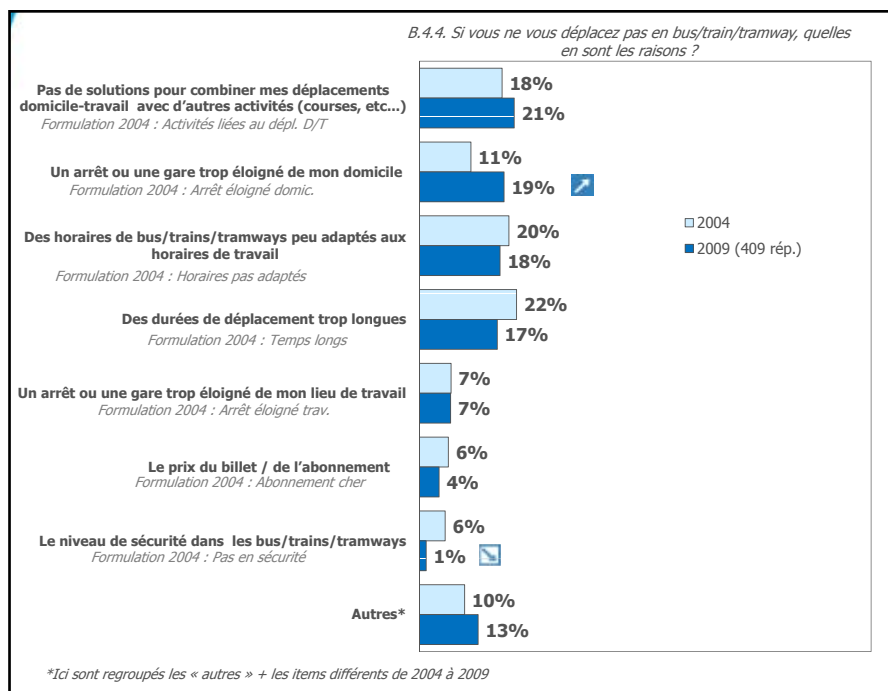




## ■ De multiples contraintes à l'usage des transports en commun

En 2009, les problèmes de combinaison des déplacements, la distance des arrêts et des gares au domicile, les horaires et la durée des déplacements freinent l'utilisation des transports collectifs. Depuis 2004, les freins sont restés sensiblement les mêmes. Néanmoins, le niveau d'insécurité dans les bus/car/trains et tramways a diminué.

### Freins aux déplacements en transports en commun

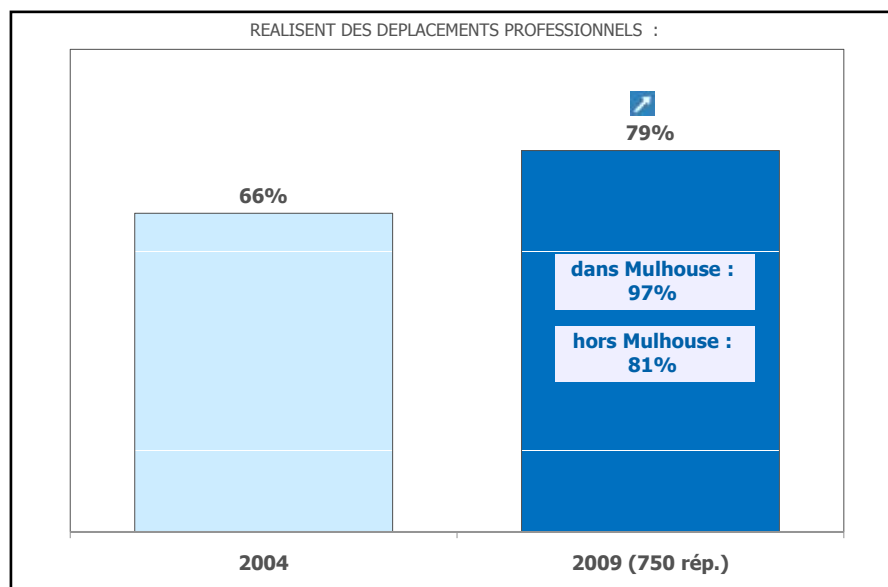


## 2.1.2 Les modes de déplacements professionnels se modifient

### a. Des enquêtés qui se déplacent de plus en plus

79% des agents effectuent des déplacements professionnels en 2009 contre 66% en 2004. Les agents se déplacent de plus en plus. En 2009, 97% se déplacent au sein de Mulhouse et 81% aussi en dehors de Mulhouse.

### Les déplacements professionnels des agents



## b. Près d'1 agent sur 7 a changé de moyen de déplacement principal professionnel

■ 13 % des agents ont changé de moyen de transport pour leur déplacements professionnels.

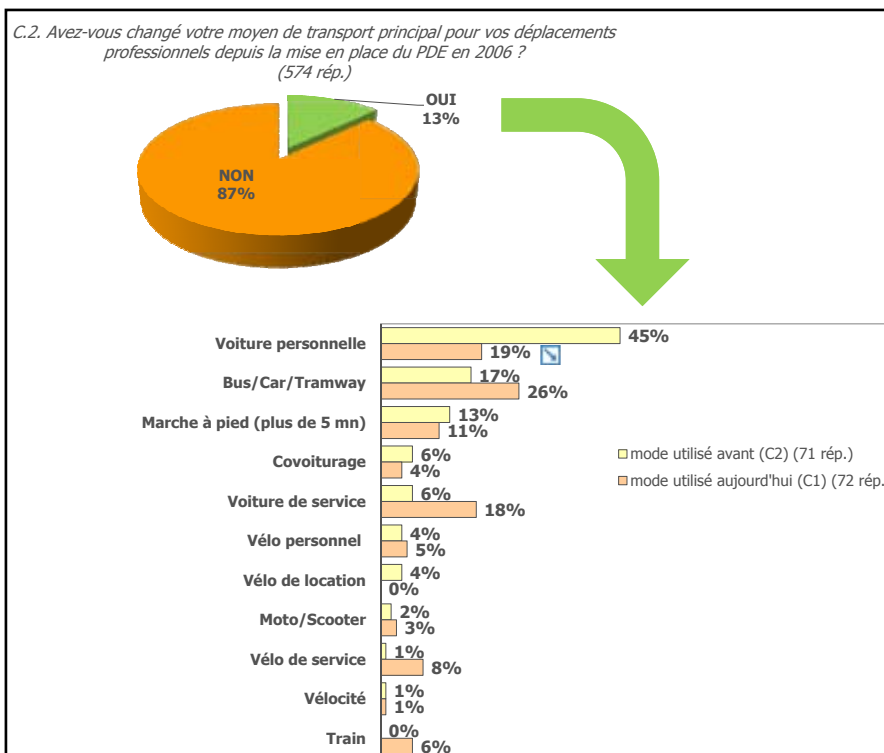
■ L'usage de la voiture personnelle en baisse au profit des transports en commun et de la voiture de service

25% des agents ont abandonné la voiture personnelle. Il semble qu'ils aient changé de mode de transport au profit des transports collectifs et de la voiture de service.

Le nombre d'agents à emprunter les bus/car/tramway/trains et les voitures de service a fortement augmenté entre 2004 et 2009.

Les déplacements avec les vélos de service se sont également fortement développés.

Déplacements professionnels : changements de moyens de transport depuis la mise en place du PDE



## c. Des moyens de transports inégalement utilisés

■ 50% des agents disposent d'un vélo de service sur leur lieu de travail.

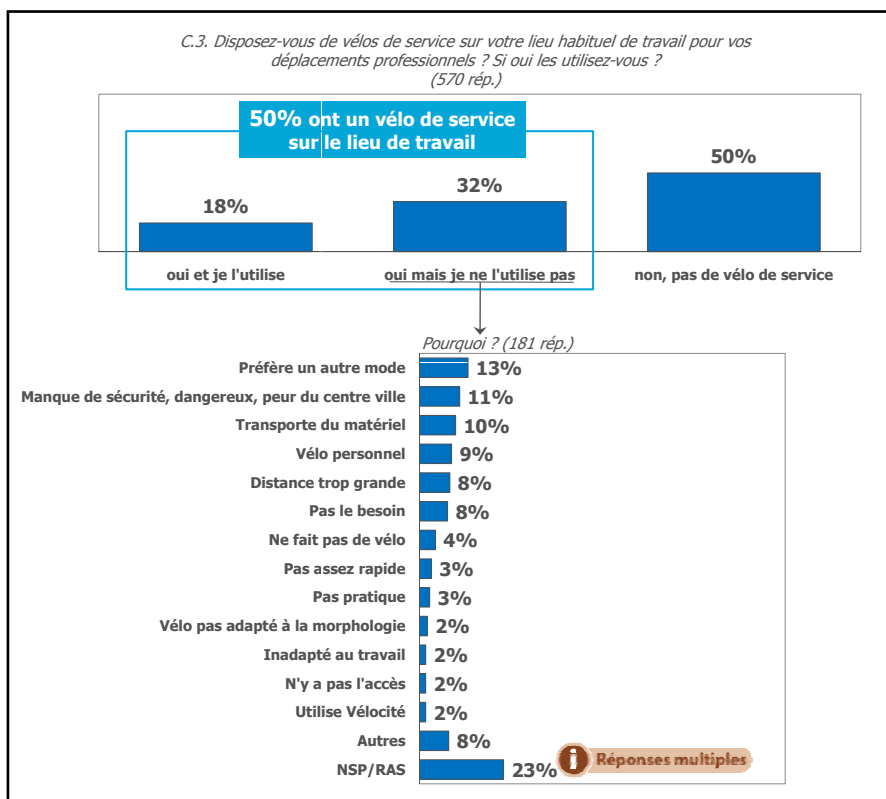
■ 18% des agents utilisent des vélos de service pour effectuer des déplacements professionnels.

■ 32% des agents n'utilisent pas les vélos de service.

Ils préfèrent en majorité utiliser un autre mode de déplacement. L'insécurité, le transport de matériel, la distance sont également des freins à l'usage des vélos de service.

Néanmoins, 11% des agents empruntent leur vélo personnel ou un vélocité pour effectuer leur déplacement professionnel.

Vélos de services : site disposant d'un vélo et usage



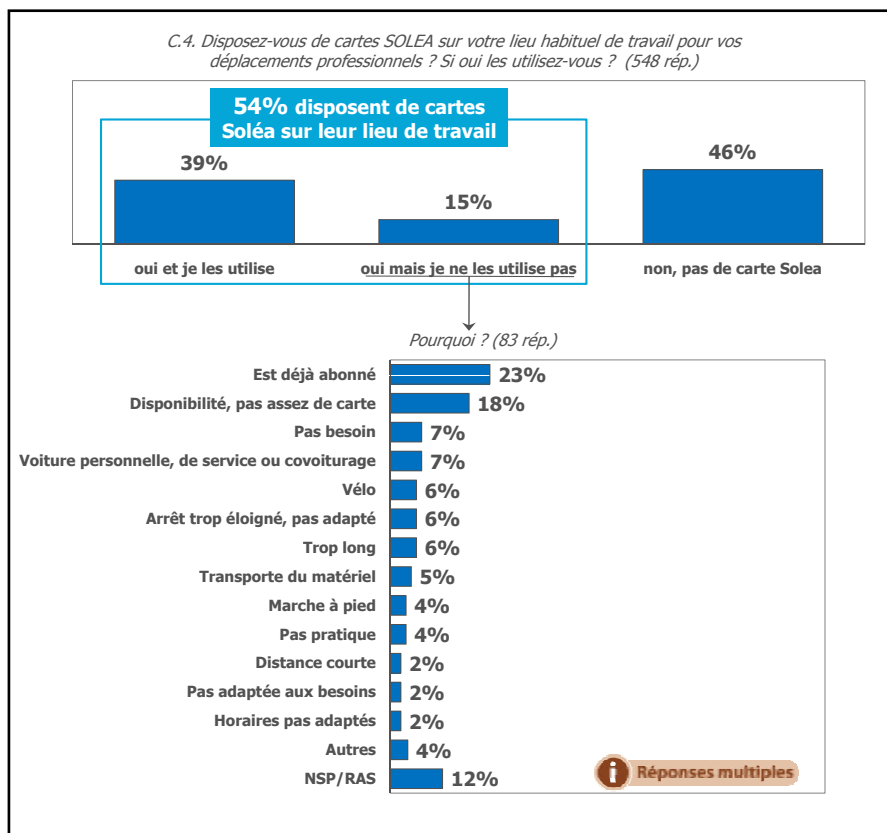
■ **54% des agents ont accès à une carte Soléa sur leur lieu de travail.**

■ **39% des agents disposant de cartes Soléa dans leur service utilisent le bus ou le tramway pour les déplacements professionnels.**

Parmi les agents qui n'utilisent pas les cartes Soléa (15%), nombreux sont déjà abonnés. Par ailleurs, un grand nombre d'agents déclare le manque de carte et la disponibilité des cartes.

Voir en Annexe 2 l'évolution de l'usage des cartes Soléa en libre service sur six sites de l'administration.

Cartes Soléa : site disposant de cartes et usage



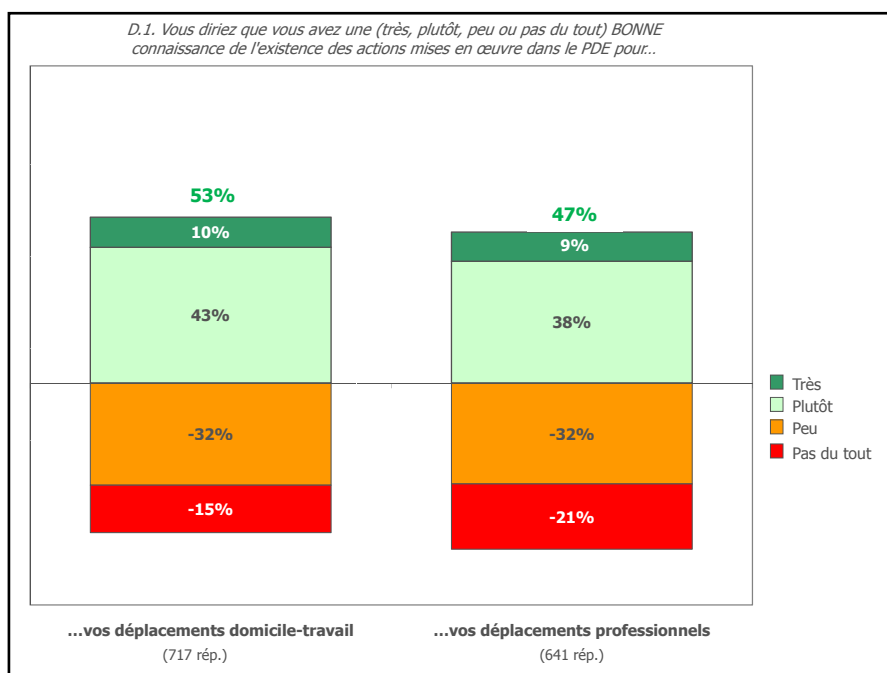
## 2.1.3 La connaissance du PDE liée à sa communication

### a. Une connaissance satisfaisante dans l'ensemble, mais à renforcer

53% des d'agents ont une assez bonne connaissance des actions pour les déplacements domicile-travail. Pour les déplacements professionnels, 47% des agents connaissent les actions du PDE.

En définitive, la moitié des interrogés n'ont pas une bonne connaissance du PDE tant pour les déplacements professionnels que domicile-travail.

Niveau de connaissance des actions du PDE



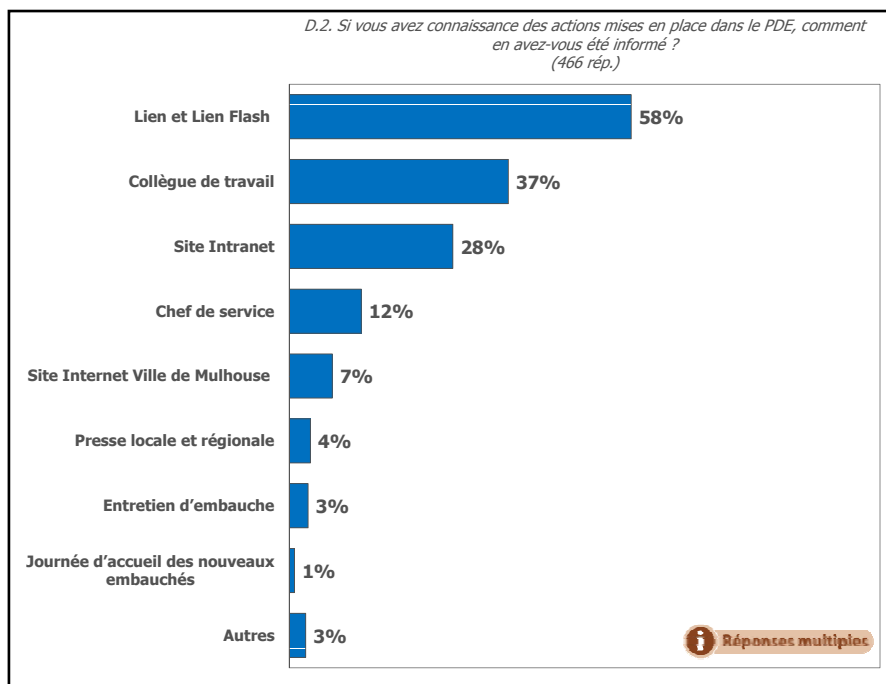
## b. Des moyens de communication de pertinence variable

Le magazine «Lien» et les «Lien Flash» sont les moyens de communication les plus pertinents : 58% des agents ont eu connaissance des actions du PDE via ces documents.

Les collègues de travail et le site Intranet sont également des modes efficaces d'information.

Par ailleurs, la phase d'embauche d'un nouvel agent n'est pas nécessairement utilisée comme un moment d'information clef sur les actions du PDE (entretien et journée d'accueil).

Support de communications sur les actions du PDE connu par les agents



## 2.2 L'enquête N° 2 auprès de 38 chefs de service

### SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE N°2

#### Les avancées...

##### Un parc de vélos conséquent mais à renforcer

Le parc de vélos est important, mais des services demandent des vélos supplémentaires.

##### Un stationnement vélo à compléter

Les places de stationnement vélos (abris et arceaux) sont nombreuses, mais mériteraient d'être complétées.

##### Des cartes Soléa utilisées et fortement sollicitées

Les cartes Soléa sont accessibles à l'ensemble des agents et leur système d'utilisation est pratique (retrait en un lieu prédéfini). Elles s'avèrent parfois insuffisantes.

#### Les limites ...

##### La voiture reste le mode de déplacement privilégié

- Les chefs de service déclarent une forte utilisation des voitures de services.
- L'accueil des visiteurs en voiture est privilégié à celui de visiteurs cyclistes.

#### Réflexion à mener

**Restreindre la place de la voiture** par la réduction des aires de stationnement, un renforcement de la communication, notamment auprès des visiteurs, sur l'accessibilité des sites en modes doux et en transport en commun.

**Augmenter le nombre de cartes Soléa**  
Des chefs de services comme les agents, bien que dans des proportions moindres, réclament également des cartes Soléa supplémentaires.

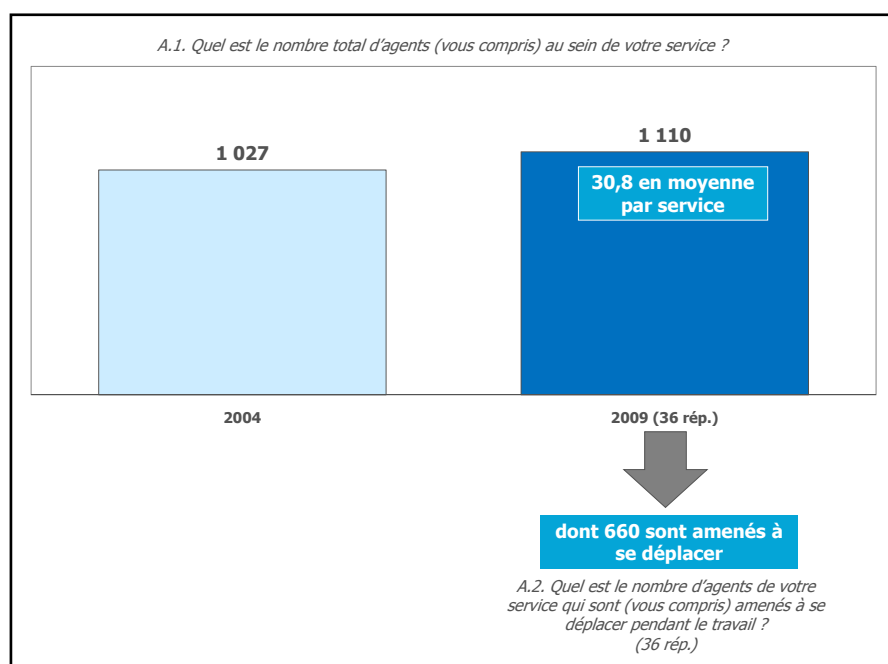
**Fournir des vélos de service supplémentaires et élargir le parc de stationnement vélos des visiteurs** aux services qui en font la demande.

### 2.2.1 Près de 3 agents sur 5 des services enquêtés se déplacent pendant le travail

38 chefs de service ont répondu à l'enquête. Leurs services regroupent plus de 1 100 agents.

Parmi l'ensemble des agents, 660 sont amenés à se déplacer pour des raisons professionnelles, soit 18 personnes par service en moyenne.

Taille des services enquêtés

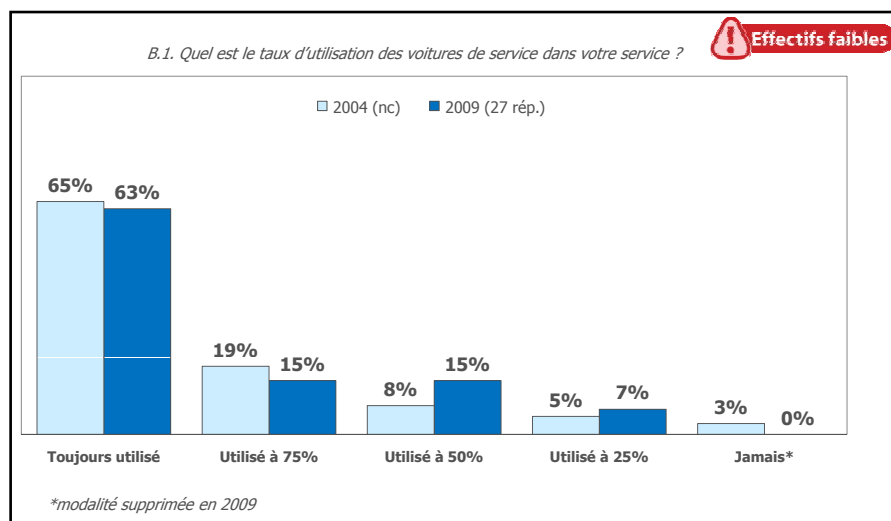


## 2.2.2 Les voitures de services fortement utilisées

■ Plus de 6 chefs de service sur 10 déclarent toujours utiliser leurs voitures de service.

■ 4 services sur 10 utilisent les voitures de service à moins de 75%.

Utilisation des voitures de service



## 2.2.3 Un usage des vélos de service à renforcer

■ **Un parc de vélos encore insuffisant**  
Près de 8 services sur 10 ont accès à un vélo de service.

6 services enquêtés ne disposant pas d'un vélo de service souhaiteraient en disposer d'un. Cette demande semble résulter de la forte utilisation des vélos de service.

Voir la liste en Annexe 3.

■ **Un stationnement satisfaisant mais à compléter**

8 chefs de service sur 10 sont satisfaits du nombre de place de stationnement vélos.

Mais 2 chefs de services sur 10 jugeant le nombre de place insuffisant réclament des places de stationnement supplémentaires.

## 2.2.4 Une utilisation aisée des cartes Soléa pour les transports collectifs

■ **Une large accessibilité**

97% des services ont accès aux cartes Soléa pour les trajets professionnels.

■ **Un usage «pratique»**

Leur usage des cartes est jugé en majorité pratique pour les chefs de service :

- 59% pour l'usage partagé des cartes avec d'autres services

- 92% pour le retrait des cartes en un lieu défini sur le site

■ **Un nombre satisfaisant, mais à augmenter**

63% des chefs de service sont satisfaits du nombre de cartes Soléa accessibles.

A l'inverse, 34% souhaiteraient en disposer davantage, soit 15 services.

Voir la liste en Annexe 5.

## 2.2.5. Le stationnement des visiteurs jugé médiocre pour les voitures contrairement aux vélos

■ **Près de 60% des chefs de service jugent le stationnement automobile insuffisant.** Ce résultat témoigne de la primeur donnée à la place de la voiture plutôt qu'aux modes doux.

■ **A l'inverse, ils déclarent à 78% que le nombre de place de stationnement vélos satisfaisant.** Néanmoins, 8 chefs de service jugent les places de stationnement insuffisantes.

Voir la liste en Annexe 6.

## 2.3 L'enquête N°3 auprès de 20 référents vélos de service

### SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE N°3

#### Les avancées...

##### Des résultats satisfaisants à renforcer

L'ensemble des actions propres aux vélos de service est globalement satisfaisant : usage et stationnement. Les efforts des agents sont à encourager.

#### Les limites...

##### Un usage du vélo restreint en hiver

L'usage du vélo est limité en hiver et en automne en raison du mauvais du temps.

##### La dégradation du matériel

La détérioration de vélos est constatée après leurs usages par certains agents.

##### Des vélos parfois inadaptés

Les vélos ne sont pas utilisés par certains agents car ils sont parfois inadaptés à leur morphologie.

#### 2.3.1 Des référents vélos de services concernés

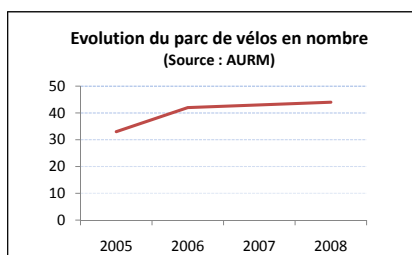
##### ■ Un fort taux de réponse

87 % des référents vélo de services ont répondu, soit en tout 20 référents sur 23.

#### 2.3.2 Des ajustements nécessaires

##### ■ Un parc de vélos en hausse mais inégalement réparti

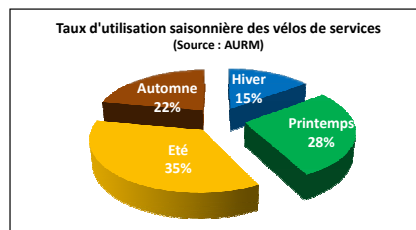
Entre 2005 et 2009, le parc de vélos est passé de 33 à 44 vélos en fonction des besoins examinés par les services. Ainsi en 2009, la Mairie et le service de la propreté urbaine et du parc automobile comptent le plus grand nombre de vélos : respectivement 8 et 6.



##### ■ Des aires de stationnement jugées sécurisées à 89%

##### ■ Une utilisation estivale

Les vélos de service sont utilisés toute l'année, mais plus particulièrement en été (35%) et au printemps (28%).



##### ■ Les missions du prestataire en charge de l'entretien des vélos de services, Locacycles, ne semblent pas claires.

Certains référents sont dans l'attente d'une convocation de Locacycles pour l'entretien des vélos.

##### ■ Des vélos parfois non utilisés car perçus comme inadaptés à la morphologie des agents

Le service des archives évoque un problème de taille du vélo. Il prévoit de le rendre à Locacycles.

A noter que 2% des agents jugent les vélos de services également inadaptés à la morphologie des personnes.

Voir enquête auprès des agents : chapitre 2.1.2 c.

■ La détérioration de vélos est indiquée par le service de la Mairie. La mutualisation de l'usage des vélos entre les différents services expliquerait ce constat.

### Réflexion à mener

#### Des attentes à satisfaire

Les référents ont formulé des souhaits auxquels il serait bon de réfléchir :

- Les services des Affaires Sociales, de l'Education et des Espaces Verts demandent des abris et des places de stationnement sécurisés supplémentaires.
- Le service des Affaires Sociales souhaite également un vélo supplémentaire.
- Le service des Espaces Verts rencontre un problème de stationnement des motos sous les abris vélos.
- Afin de développer la pratique du vélo et encourager les agents qui se déplacent déjà à vélo, il a été exprimé le souhait de renforcer davantage la communication auprès des agents.

#### Redéfinir les missions des référents vélos de service

Suite aux réponses formulées vis-à-vis du prestataire en charge de l'entretien des vélos, les missions des référents et du prestataire sont à préciser aux deux parties.

#### Régler voire adapter les vélos à la morphologie des agents

Une intervention de Locacycles auprès des services permettrait de former les agents aux réglages des vélos (hauteur de la selle, gonflage des pneus...) pour l'adapter à leur morphologie, voire le cas échéant de changer le modèle ou le type de vélos.





## PARTIE 5 : LES PISTES D' ACTIONS

Au vu de l'évaluation qui précède, il est possible de proposer un certain nombre de pistes de réflexions qui pourront servir à conforter, amender ou compléter le programme d'actions mis en oeuvre depuis 2005. Elles sont regroupées en 3 thèmes :

- 1. la réalisation d'actions essentielles non mises en oeuvre,**
- 2. le renforcement des actions mises en place dans leur ensemble ou partiellement,**
- 3. la mise en place de nouvelles actions.**

Ces pistes ont pour objectif de renforcer l'ensemble du dispositif du PDE. Elles doivent permettre :

- d'atteindre les objectifs de parts modales,
- d'inciter à une meilleure gestion du PDE,
- et d'avoir une approche prospective du PDE.

## 1. LES ACTIONS À METTRE EN OEUVRE ET À RENFORCER

OBJECTIFS	1. Actions du PDE de 2005 non mises en œuvre à réexaminer	2. Propositions pour améliorer / renforcer les actions existantes
<b>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU PDE</b>	<b>Créer un poste d'animateur PDE</b> Mission : assurer la mise en œuvre du PDE, de son suivi et de son animation ; être l'interlocuteur des services et des personnes extérieures	<b>Examiner dans quelle mesure des moyens humains supplémentaires pourraient être dédiés à l'animation du PDE</b>
<b>FAVORISER LA PRATIQUE DU VELOS</b>	<b>Réaliser les études nécessaires</b> pour la réalisation de douches et de sanitaires, la clôture de parkings vélo au service architecture	<p><b>Fournir les vélos de service supplémentaires aux services qui en font la demande</b> <i>Voir la liste des services en Annexe 4</i></p> <p><b>Installer des abris supplémentaires et compléter l'offre de stationnement sécurisé</b> afin de répondre aux besoins des services (<i>affaires sociales et espaces verts</i>), et des visiteurs. <i>Voir la liste des services en Annexes 5 et 7.</i></p> <p><b>Bien distinguer les deux types de stationnement vélos et motos</b> (<i>au service des espaces verts</i>)</p> <p><b>Rappeler les règles de bon usage des vélos</b> (problème de détérioration)</p> <p><b>Repréciser les missions des référents vélos des services et du prestataire</b></p> <p><b>Mieux informer sur le réglage des vélos ou proposer un parc de vélos adapté à tout le personnel</b> (taille,...)</p> <p><b>Mettre des sacoches à la disposition des services</b> pour permettre le transport de matériels avec les vélos de service</p> <p><b>Mener une réflexion pour faciliter l'emprunt des vélos</b> sur le site de la Mairie (clefs disponibles entre midi et deux, badges,...)</p>
<b>FAVORISER L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN</b>	<b>Adapter la charte graphique des documents de la ville de Mulhouse et de l'agglomération mulhousienne</b> afin d'indiquer les arrêts et les transports en commun qui desservent les sites pour une meilleure accessibilité des sites par les visiteurs	<b>Augmenter le nombre de cartes Soléa</b> <i>Voir la liste des services en Annexe 6.</i>
<b>RENFORCER L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION</b>	<p><b>Diffuser l'information sur chaque site des modes alternatifs à la voiture existant</b> (via un panneau d'affichage ou autre).</p> <p><b>Mettre en place des campagnes d'informations temporaires</b></p> <p><b>Relier le cadeau annuel du Maire à la thématique du PDE</b></p>	<p><b>Informier davantage les agents sur le PDE</b> via la réalisation régulière d'évènements en lien avec le PDE, les documents internes et externes existants,...</p> <p><b>Informier les nouveaux agents pour privilégier la phase d'embauche</b></p> <p><b>Réaliser une plaquette explicitant les actions du PDE</b> distribuée à l'ensemble des agents et donnée aux nouveaux arrivants lors de la journée d'accueil</p> <p><b>Organiser des événements pour encourager les usagers qui utilisent déjà des moyens de transports alternatifs à la voiture</b> avec à la clef un prix "symbolique" Exemples : Prix Service et/ou Inter entreprises concours entre les services et les entreprises les plus Ecomobile sur une période donnée "Bike and walk to work" durant un mois des équipes de 4 se rendent à vélo ou à pied sur leur lieu de travail au moins un jour travaillé sur deux</p> <p><b>Sensibiliser les agents sur la bonne conduite à adopter avec le matériel</b></p>

## 2. LES NOUVELLES PISTES D'ACTIONS

OBJECTIFS	3. Nouvelles pistes d'actions
OPTIMISER L'OFFRE DE STATIONNEMENT AUTOMOBILE	<p>Envisager de supprimer des places de stationnement automobile</p> <p>Réfléchir à aménager un parking de stationnement payant</p> <p>Réserver des places de stationnements pour les agents ne bénéficiant pas d'alternative à la voiture selon des critères hiérarchisés : personnes à mobilité réduite ; covoitureurs ; agents justifiant de nombreux déplacements professionnels ; salarié habitant à plus de 60 minutes en transports collectifs de son lieu de travail</p> <p>Contrôler le stationnement pour limiter les abus grâce à un système de macarons ou de badges</p>
OPTIMISER LES ACTIONS DU PDE	<p>Adapter l'échelle du PDE</p> <p>Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une mutualisation de certaines actions avec d'autres structures publiques</li> <li>- une déclinaison du PDE à l'échelle des sites</li> </ul> <p>Définir de nouveaux objectifs de parts modales afin de diminuer l'usage de la voiture en solo et personnelle pour les déplacements domicile-travail et professionnels.</p> <p>Etudier les horaires de travail des agents pour favoriser l'usage des transports en commun</p> <p>Mettre en place une centrale de mobilité</p>
FACILITER L'EVALUATION DU PDE	<p>Garantir un suivi des actions : constitution d'un référentiel annuel de données (évolution, gestion, coût des actions...) L'animateur du PDE serait chargé du suivi.</p>
LIMITER LES DEPLACEMENTS	<p>Mise en place d'un télétravail à domicile ou dans des antennes de proximité.</p> <p>Equiper les services de moyens pour la visioconférence ou la conférence téléphonique</p> <p>Examiner les modalités des réductions des retours à domicile le midi (temps de pause, garde des enfants)</p>
LIMITER LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT	<p>Augmenter le parc de voitures de service plus propres (véhicules hybrides, GPL,...)</p> <p>Former et informer au sujet de la conduite souple afin de diminuer la consommation</p> <p>Limiter les déplacements polluants en cas de pic de pollution (informer et sensibiliser le personnel, horaires flexibles, faciliter les alternatives à la voiture...)</p>
PROMOUVOIR LES MODES DOUX	<p>Distribution d'un KIT de sécurité : pompes, casques et divers équipements réfléchissants, paire de chaussures, parapluies, pinces, gilets, capes,...</p> <p>Réaliser une carte des itinéraires recommandés avec leur profil de déclivité, les temps de parcours, ainsi que la localisation des stationnement vélos à proximité des sites, les bornes Vélocité...</p> <p>Attribution d'une prime d'écomobilité annuelle est versée aux agents dont la marche ou le vélo constitue le moyen de transport principal. Les personnes s'engagent à ne pas utiliser plus de 6 jours par mois un moyen de transport individuel motorisé et qui ne bénéficient pas d'un abonnement annuel à des transports publics</p> <p>Offrir le petit déjeuner aux agents qui se déplacent à pied ou à vélo lors de journées "PDE"</p>
PROMOUVOIR LE VELO	<p>Mettre à la disposition un "libre-service vélo" disponible en permanence à l'accueil. Il pourrait comprendre : un kit pompe / rustines, des capes de pluie, des cadenas en U, des gilets réfléchissants, une caisse à outils</p> <p>Expérimenter la mise à disposition de vélos à assistance électrique</p> <p>Organiser des sessions de formation à la conduite en ville pour sécuriser davantage les déplacements des agents</p> <p>Réfléchir à la mise en place d'un Bus Cycliste : convois de cyclistes guidant les néophytes en leur proposant le meilleur itinéraire</p> <p>Offrir aux agents la possibilité d'utiliser les vélos de service pour rentrer le soir afin qu'ils découvrent l'efficacité de ces véhicules par eux-mêmes, à d'autres occasions que lors des journées événementielles</p> <p>Organiser des campagnes régulière de marquages des vélos contre le vol</p>



## PARTIE 6 : LES ANNEXES

## ANNEXE 1 : LES 3 QUESTIONNAIRES

Novembre 2009

# PLAN DE DEPLACEMENT D'ENTREPRISE



## ▶ QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Remplir ce questionnaire prend environ 10 minutes. Il vous est demandé de lire attentivement les questions et de rédiger vos réponses de façon simple et lisible.

En cas de difficulté d'interprétation des questions n'hésitez pas à vous faire aider par votre chef de service ou à vous adresser à François BERGER service 410 par mail (de préférence) ou par téléphone (poste 6985).

### A. VOTRE LIEU DE TRAVAIL

#### A.1 Dans quel service de la Ville ou de la CAMSA travaillez-vous principalement ?

- No. de service : .....
- Votre lieu habituel de travail (adresse) : .....

### B. VOTRE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL

#### B.1 Votre moyen de transport principal

##### B.1.1 Habituellement, pour vous rendre de votre domicile à votre travail, pour un même jour de déplacement, quels sont tous les moyens de transport que vous allez utiliser dans l'ordre ? (Par exemple si vous prenez le train et ensuite le tramway, indiquez « 1 » devant Train et « 2 » devant Bus/Car/Tramway)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied (si vous marchez plus de 5 mn)    | <input type="checkbox"/> Train   |
| <input type="checkbox"/> Vélo personnel (dont vous êtes le propriétaire) | <input type="checkbox"/> Voiture seul(e) ou avec des membres de votre famille  |
| <input type="checkbox"/> Vélo de location                                | <input type="checkbox"/> Covoiturage (vous effectuez le trajet en voiture avec quelqu'un, qui n'est pas membre de votre famille) |
| <input type="checkbox"/> Vélocité  | <input type="checkbox"/> Autre : .....   |
| <input type="checkbox"/> Moto/Scooter                                    |  |
| <input type="checkbox"/> Bus/Car/Tramway                                 |  |

##### B.1.2 Et, parmi ces moyens, quel est votre moyen de transport principal c'est-à-dire celui avec lequel vous effectuez la plus grande distance ? (une seule réponse possible)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied (si vous marchez plus de 5 mn)    | <input type="checkbox"/> Train   |
| <input type="checkbox"/> Vélo personnel (dont vous êtes le propriétaire) | <input type="checkbox"/> Voiture seul(e) ou avec des membres de votre famille  |
| <input type="checkbox"/> Vélo de location                                | <input type="checkbox"/> Covoiturage (vous effectuez le trajet en voiture avec quelqu'un, qui n'est pas membre de votre famille) |
| <input type="checkbox"/> Vélocité  | <input type="checkbox"/> Autre : .....   |
| <input type="checkbox"/> Moto/Scooter                                    |  |
| <input type="checkbox"/> Bus/Car/Tramway                                 |  |

##### B.1.3 Utilisez-vous de temps en temps ou à certaines périodes de l'année un autre moyen de transport principal pour ce même déplacement domicile travail ?

- Oui  Non

Si oui Lequel ? (une seule réponse possible)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied (si vous marchez plus de 5 mn)    | <input type="checkbox"/> Train   |
| <input type="checkbox"/> Vélo personnel (dont vous êtes le propriétaire) | <input type="checkbox"/> Voiture seul(e) ou avec des membres de votre famille  |
| <input type="checkbox"/> Vélo de location                                | <input type="checkbox"/> Covoiturage (vous effectuez le trajet en voiture avec quelqu'un, qui n'est pas membre de votre famille) |
| <input type="checkbox"/> Vélocité  | <input type="checkbox"/> Autre : .....   |
| <input type="checkbox"/> Moto/Scooter                                    |  |
| <input type="checkbox"/> Bus/Car/Tramway                                 |  |

**B.1.4 Avez-vous changé votre moyen de transport principal pour vos déplacements domicile-travail depuis la mise en place du PDE en 2006 ?**

Oui  Non

**Si oui lequel utilisiez-vous avant ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied (si vous marchez plus de 5 mn)    | <input type="checkbox"/> Train   |
| <input type="checkbox"/> Vélo personnel (dont vous êtes le propriétaire) | <input type="checkbox"/> Voiture seul(e) ou avec des membres de votre famille  |
| <input type="checkbox"/> Vélo de location                                | <input type="checkbox"/> Covoiturage (vous effectuez le trajet en voiture avec quelqu'un, qui n'est pas membre de votre famille) |
| <input type="checkbox"/> Vélocité  | <input type="checkbox"/> Autre : .....   |
| <input type="checkbox"/> Moto/Scooter                                    |  |
| <input type="checkbox"/> Bus/Car/Tramway                                 |  |

**B.2 Votre usage de l'automobile**

**B.2.1** *Si vous ne vous déplacez pas en voiture pour vos déplacements domicile travail passez directement à la question B.3.*

**Si vous vous déplacez en voiture, pour vos déplacements domicile-travail, avez-vous connaissance de la plate-forme de covoiturage mise en place sur l'Intranet ?**

Oui  Non

**Si oui l'utilisez-vous ?**

Oui  Non, pourquoi ? : .....

**En êtes-vous satisfait ?**

Oui  Non, pourquoi ? : .....

**B.3 A propos de vos déplacements à vélo**

**B.3.1 Avez-vous connaissance des actions en faveur de la pratique du vélo mise en œuvre dans le PDE ?**

Oui  Non

**Si oui lesquelles ? (plusieurs réponses possibles)**

- Aide financière à la location d'un vélo
- Aide financière à l'abonnement Vélocité
- Aide financière à l'entretien du vélo personnel

**B.3.2** *Si vous ne vous déplacez pas en vélo pour vos déplacements domicile-travail passez directement à la question B.3.4.*

**Si vous vous déplacez en en vélo pour vos déplacements domicile travail, avez-vous bénéficié des actions en faveur de la pratique du vélo du PDE ?**

Oui  Non

**Si oui lesquelles ? (plusieurs réponses possibles)**

- Aide financière à la location d'un vélo
- Aide financière à l'abonnement Vélocité
- Aide financière à l'entretien du vélo personnel

**B.3.3 Les actions en faveur de la pratique du vélo, mises en œuvre dans le PDE, vous ont-elles incité à changer de moyens de transport principal pour l'utilisation du vélo ?**

Oui  Non

**B.3.4** *Si vous vous déplacez en vélo pour vos déplacements domicile travail passez directement à la question B.4.*

**Si vous ne vous déplacez pas en vélo pour vos déplacements domicile-travail, quelles en sont les raisons ? (2 réponses possibles)**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> La distance entre domicile et lieu de travail est trop importante          | <input type="checkbox"/> Pas de vestiaires et de douches sur le lieu de travail   |
| <input type="checkbox"/> Les transports en commun sont plus pratiques                               | <input type="checkbox"/> Pas de solutions pour combiner mes déplacements domicile-travail avec d'autres activités (courses, etc...) |
| <input type="checkbox"/> Des itinéraires cyclables peu directs                                      |   |
| <input type="checkbox"/> Circuler à vélo n'est pas sécurisant                                       | <input type="checkbox"/> Autres : .....   |
| <input type="checkbox"/> Manque de stationnements/garages à vélos sécurisés sur mon lieu de travail |   |

**B.4 A propos de l'usage des transports publics (bus, tramway, trains)****B.4.1 Avez-vous connaissance de l'aide financière de la collectivité en faveur de l'utilisation des transports en commun mise en œuvre dans le PDE ?**

- Oui  Non

**B.4.2 Si vous ne vous déplacez pas en transports en commun pour vos déplacements domicile-travail passez directement à la question B.4.4.**

**Si vous vous déplacez en transports en commun pour vos déplacements domicile-travail, avez-vous bénéficié de l'aide financière à l'abonnement Soléa du PDE ?.**

- Non, je n'ai bénéficié d'aucune aide  
 Oui, j'ai bénéficié d'une participation financière à l'abonnement **Soléa**  
 Oui, j'ai bénéficié d'une participation financière à l'abonnement **SNCF**

**B.4.3 Est-ce que les actions en faveur de l'utilisation des transports en commun, du PDE, vous ont incité à changer de moyen de transport principal pour l'utilisation des transports en commun ?**

- Oui  Non

**B.4.4 Si vous ne vous déplacez pas en bus/train/tramway, quelles en sont les raisons ? (2 réponses possibles)**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Un arrêt ou une gare trop éloigné de mon domicile                       | <input type="checkbox"/> Le niveau de sécurité dans les bus/trains/tramways   |
| <input type="checkbox"/> Un arrêt ou une gare trop éloigné de mon lieu de travail                | <input type="checkbox"/> Des itinéraires piétons peu confortables pour rejoindre les arrêts (sécurité, éclairage...)                |
| <input type="checkbox"/> Des durées de déplacement trop longues                                  | <input type="checkbox"/> Pas de solutions pour combiner mes déplacements domicile-travail avec d'autres activités (courses, etc...) |
| <input type="checkbox"/> Des horaires de bus/trains/tramways peu adaptés aux horaires de travail | <input type="checkbox"/> Autres : .....   |
| <input type="checkbox"/> Le prix du billet / de l'abonnement                                     |   |
| <input type="checkbox"/> La niveau de participation de l'employeur à l'abonnement                |   |

**C. SI VOUS AVEZ À VOUS DÉPLACER POUR LES BESOINS DE VOTRE TRAVAIL**

*Si vous n'avez pas à vous déplacer pour les besoins de votre travail passez directement aux questions D*

**C.1 Quel moyen de transport principal utilisez-vous habituellement pour les besoins de votre travail ?****Dans Mulhouse (2 réponses possibles)**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied (uniquement) | <input type="checkbox"/> Train  |
| <input type="checkbox"/> Vélo personnel             | <input type="checkbox"/> Voiture personnelle  |
| <input type="checkbox"/> Vélo de service            | <input type="checkbox"/> Voiture de service (mise à disposition au lieu de travail) |
| <input type="checkbox"/> Vélocité                   | <input type="checkbox"/> Covoiturage  |
| <input type="checkbox"/> Moto/Scooter               | <input type="checkbox"/> Autre : .....  |
| <input type="checkbox"/> Bus/Car/Tramway            |   |

**En dehors de Mulhouse (2 réponses possibles)**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied (uniquement) | <input type="checkbox"/> Train  |
| <input type="checkbox"/> Vélo personnel             | <input type="checkbox"/> Voiture personnelle  |
| <input type="checkbox"/> Vélo de service            | <input type="checkbox"/> Voiture de service (mise à disposition au lieu de travail) |
| <input type="checkbox"/> Vélocité                   | <input type="checkbox"/> Covoiturage  |
| <input type="checkbox"/> Moto/Scooter               | <input type="checkbox"/> Autre : .....  |
| <input type="checkbox"/> Bus/Car/Tramway            |   |



**C.2 Avez-vous changé votre moyen de transport principal pour vos déplacements professionnels depuis la mise en place du PDE en 2006 ?**

Oui  Non

**Si oui lequel utilisiez-vous avant ?**

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Marche à pied (si vous marchez plus de 5 mn)    | <input type="checkbox"/> Train   |
| <input type="checkbox"/> Vélo personnel (dont vous êtes le propriétaire) | <input type="checkbox"/> Voiture seul(e) ou avec des membres de votre famille  |
| <input type="checkbox"/> Vélo de location                                | <input type="checkbox"/> Covoiturage (vous effectuez le trajet en voiture avec quelqu'un, qui n'est pas membre de votre famille) |
| <input type="checkbox"/> Vélocité  | <input type="checkbox"/> Autre : .....   |
| <input type="checkbox"/> Moto/Scooter                                    |  |
| <input type="checkbox"/> Bus/Car/Tramway                                 |  |

**C.3 Disposez-vous de vélos de service sur votre lieu habituel de travail pour vos déplacements professionnels ?**

Oui  Non

**Si oui les utilisez-vous ?**

Oui  Non, pourquoi ? : .....

**C.4 Disposez-vous de cartes SOLEA sur votre lieu habituel de travail pour vos déplacements professionnels ?**

Oui  Non

**Si oui les utilisez-vous ?**

Oui  Non, pourquoi ? : .....

## D. VOTRE CONNAISSANCE DU PDE

**D.1. Vous diriez que vous avez une (très, plutôt, peu ou pas du tout) BONNE connaissance de l'existence des actions mises en œuvre dans le PDE pour ...**

	Très	Plutôt	Peu	Pas du tout
... vos déplacements domicile-travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
... vos déplacements professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**D.2 Si avant de remplir ce questionnaire, vous n'aviez pas pris connaissance des actions mises en place dans le PDE passez directement à la question F.**

**Si vous avez connaissance des actions mises en place dans le PDE, comment en avez-vous été informé ? (2 réponses possibles)**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Collègue de travail             | <input type="checkbox"/> Lien et Lien Flash         |
| <input type="checkbox"/> Chef de service                 | <input type="checkbox"/> Presse locale et régionale |
| <input type="checkbox"/> Entretien d'embauche            | <input type="checkbox"/> Journée d'accueil          |
| <input type="checkbox"/> Site Internet Ville de Mulhouse | <input type="checkbox"/> des nouveaux embauchés     |
| <input type="checkbox"/> Site Intranet                   | <input type="checkbox"/> Autres :                   |

## E. REMARQUES

**Observations/ remarques : concernant des améliorations à apporter aux actions du PDE**

.....

.....

.....

## F. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

**Lieu de résidence**

- Ville : .....
- Code Postal : .....



## PLAN DE DEPLACEMENT D'ENTREPRISE

### Questionnaire d'enquête pour les chefs de services

Nom : .....

Prénom : .....

Nom du service : .....

Numéro du service :

Adresse du service : .....

#### A. Déplacements professionnels

A.1 Quel est le nombre total d'agents (vous compris) au sein de votre service ? ***(indiquez le nombre)***

agent(s)

A.2 Quel est le nombre d'agents de votre service qui sont (vous compris) amenés à se déplacer pendant le travail ? ***(indiquez le nombre)***

agent(s)

#### B. Véhicules de service

*A remplir uniquement si votre service dispose de véhicules de services, sinon passez directement au chapitre C.*

B.1 Quel est le taux d'utilisation des voitures de service dans votre service ? ***(une seule réponse possible par colonne)***

Véhicules affectés au service

- toujours utilisé  
 utilisé à 75 %  
 utilisé à 50 %  
 utilisé à 25 %

Véhicules partagés avec autres services

- toujours utilisé  
 utilisé à 75 %  
 utilisé à 50 %  
 utilisé à 25 %

#### C. Vélos

C.1 Les agents de votre service ont-ils accès à des vélos de service ?

- Oui  
 Non

Si non, souhaiteriez-vous disposer de vélos de services ?

- Oui  
 Non

C.2 Le nombre de places de stationnement vélo accessible aux agents de votre service est-il satisfaisant ?

- Oui  
 Non

**D. Transports collectifs**

D.1 Est-ce que vous-même et vos collaborateurs ont accès aux cartes Soléa utilisables pour les trajets professionnels ?

- Oui  
 Non

D.2 L'usage des cartes Soléa pour les déplacements professionnels est-il pratique en terme de :

- |   | Oui                      | Non                      |
|---|--------------------------|--------------------------|
| - usage partagé des cartes Soléa avec d'autres services       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - retrait des cartes Soléa dans un lieu défini sur votre site | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

D.3 Pensez-vous qu'il y a suffisamment de cartes Soléa accessibles à vos agents?

- Oui  
 Non

**E. Visiteurs**

*A remplir uniquement si votre service accueille des visiteurs, sinon passez directement au chapitre F.*

E.1 L'accueil des visiteurs venant au service est-il satisfaisant en terme de :

- |  | Oui                      | Non                      |
|--|--------------------------|--------------------------|
| - nombre de places de stationnement voitures | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - nombre de places de stationnement vélos    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**F. Remarques**

Observations/ remarques : concernant des améliorations à apporter aux actions du PDE

---



---



---



---



---

**CAMSA / Ville de Mulhouse**  
**Direction de l'Aménagement des Territoires**  
**et Gestion de l'Espace Public**  
**Pôle Voirie et Déplacements**  
**Mission Deux Roues Itinéraires Pédestres**  
**Affaire suivie par : François BERGER**  
**☎ 03.89.32.68.85**

Le

## Evaluation des actions du Plan de Déplacement d'Entreprise.

### QUESTIONNAIRE REFERENTS VELOS DE SERVICE

1/ Nom du correspondant vélo : .....

2 / Site / services concerné(s) : .....

3 / Nb de vélos disponibles sur votre site : .....  
 n° du ou des vélo : .....

4 / Estimation du nombre moyen d'utilisation du vélo par semaine sur les périodes suivantes (chiffre tous vélos confondus pour la période 2008 / 2009) :

Période	Hiver déc / jan / février	Printemps Mar / avr / mai	Eté Juin / juil / août	Automne Sept / oct / nov
A compléter	...	...	...	...

5 / Avez-vous un lieu sécurisé pour stationner le ou les vélos de service

Oui Non (barrer mention inutile)

Observations éventuelles : .....

6 / L'entretien des vélos par Locacycles vous paraît-il satisfaisant ?

Oui Non (barrer mention inutile)

Observations éventuelles : .....

7 / La réactivité de Locacycles pour réaliser les dépannages est elle satisfaisante ?

Oui : Non (barrer mention inutile)

Observations éventuelles : .....

7/ Avez-vous des observations ou des suggestions quant à l'usage ou à la gestion des vélos de service ?

.....  
 .....  
 .....

## ANNEXE 2 : USAGE DES CARTES SOLEA SUR 6 SITES DE L'ADMINISTRATION

<b>Site Curie entrée A</b>						
Nb de cartes 6						
	2007		2008		2009	
	nb déplt	dépl / carte	nb déplt	dépl / carte	nb déplt	dépl / carte
jan	65	13,0	41	8,2	56	11,2
février	61	12,2	39	7,8	52	10,4
mars	47	9,4	45	9,0	48	9,6
avril	50	10,0	41	8,2	51	10,2
mai	49	9,8	33	6,6	50	10,0
juin	59	11,8	31	6,2	60	12,0
juillet	30	6,0	58	11,6	28	5,6
août	32	6,4	50	10,0	29	5,8
sept	40	8,0	48	9,6	59	11,8
oct	44	8,8	62	12,4	53	10,6
nov	38	7,6	67	13,4	38	7,6
déc	40	8,0	48	9,6	39	7,8
<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>111,0</b>	<b>563</b>	<b>112,6</b>	<b>563</b>	<b>112,6</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>9,3</b>		<b>9,4</b>		<b>9,4</b>

<b>Site Curie entrée C</b>						
Nb de cartes 3						
	2007		2008		2009	
	nb déplt	dépl / carte	nb déplt	dépl / carte	nb déplt	dépl / carte
jan	23	7,7	15	5,0	8	2,7
février	25	8,3	16	5,3	5	1,7
mars	21	7,0	19	6,3	5	1,7
avril	28	9,3	21	7,0	7	2,3
mai	10	3,3	25	8,3	15	5,0
juin	11	3,7	12	4,0	17	5,7
juillet	14	4,7	9	3,0	5	1,7
août	9	3,0	10	3,3	8	2,7
sept	10	3,3	13	4,3	14	4,7
oct	20	6,7	4	1,3	16	5,3
nov	22	7,3	4	1,3	18	6,0
déc	9	3,0	1	0,3	17	5,7
<b>Total</b>	<b>202</b>	<b>67,3</b>	<b>149</b>	<b>49,7</b>	<b>135</b>	<b>45,0</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>5,6</b>		<b>4,1</b>		<b>3,8</b>

<b>Site Voirie rue Lefebvre 32 Affaires sociales</b>						
Nb de cartes 6 (hors carte C. A.)						
	2007		2008		2009	
	nb déplt	dépl / carte	nb déplt	dépl / carte	nb déplt	dépl / carte
jan	38	6,3	58	9,7	69	11,5
février	59	9,8	70	11,7	70	11,7
mars	54	9,0	47	7,8	80	13,3
avril	42	7,0	49	8,2	68	11,3
mai	52	8,7	58	9,7	66	11,0
juin	46	7,7	78	13,0	110	18,3
juillet	53	8,8	53	8,8	69	11,5
août	29	4,8	49	8,2	39	6,5
sept	49	8,2	114	19,0	78	13,0
oct	56	9,3	87	14,5	92	15,3
nov	55	9,2	71	11,8	45	7,5
déc	45	7,5	74	12,3	62	10,3
<b>Total</b>	<b>578</b>	<b>96,3</b>	<b>808</b>	<b>134,7</b>	<b>848</b>	<b>141,3</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>8,0</b>		<b>11,2</b>		<b>11,8</b>

Source : fiches de suivi des cartes Soléa par site

## Service 633 Pôle Prévention et Citoyenneté

Nb de cartes : 3

	2007		2008		2009	
	nb déplts	dépl / carte	nb déplts	dépl / carte	nb déplts	dépl / carte
jan	/	/	25	8,3	31	10,3
février	43	14,3	17	5,7	30	10,0
mars	50	16,7	26	8,7	19	6,3
avril	27	9,0	22	7,3	28	9,3
mai	39	13,0	24	8,0	36	12,0
juin	42	14,0	35	11,7	26	8,7
juillet	42	14,0	17	5,7	22	7,3
août	3	1,0	6	2,0	/	/
sept	22	7,3	32	10,7	/	/
oct	36	12,0	28	9,3	/	/
nov	24	8,0	24	8,0	/	/
déc	9	3,0	19	6,3	/	/
<b>Total</b>	<b>337</b>	<b>112,3</b>	<b>275</b>	<b>91,7</b>	<b>192</b>	<b>64,0</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>10,2</b>		<b>7,6</b>		<b>9,1</b>

## Service 32 Affaires sociales

Nb de cartes : 2

	2007		2008		2009	
	nb déplts	dépl / carte	nb déplts	dépl / carte	nb déplts	dépl / carte
jan	2	1,0	9	4,5	2	1,0
février	2	1,0	2	1,0	8	4,0
mars	4	2,0	5	2,5	7	3,5
avril	9	4,5	3	1,5	6	3,0
mai	4	2,0	3	1,5	4	2,0
juin	8	4,0	6	3,0	5	2,5
juillet	8	4,0	4	2,0	5	2,5
août	5	2,5	3	1,5	0	0,0
sept	6	3,0	6	3,0	3	1,5
oct	12	6,0	7	3,5	3	1,5
nov	7	3,5	9	4,5	8	4,0
déc	2	1,0	4	2,0	12	6,0
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>34,5</b>	<b>61</b>	<b>30,5</b>	<b>63</b>	<b>31,5</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>2,9</b>		<b>2,5</b>		<b>2,6</b>

## Service 512 Bibliothèque Grd Rue

Nb de cartes : 1

2007	2007		2008		2009	
	nb déplts	dépl / carte	nb déplts	dépl / carte	nb déplts	dépl / carte
jan	/	/	10	10,0	5	5,0
février	4	4,0	3	3,0	7	7,0
mars	7	7,0	4	4,0	4	4,0
avril	2	2,0	6	6,0	8	8,0
mai	5	5,0	7	7,0	6	6,0
juin	13	13,0	7	7,0	11	11,0
juillet	4	4,0	8	8,0	5	5,0
août	2	2,0	1	1,0	5	5,0
sept	1	1,0	3	3,0	8	8,0
oct	2	2,0	7	7,0	9	9,0
nov	8	8,0	2	2,0	4	4,0
déc	8	8,0	4	4,0	10	10,0
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>56,0</b>	<b>62</b>	<b>62,0</b>	<b>82</b>	<b>82,0</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>4,7</b>		<b>5,2</b>		<b>6,8</b>

Source : fiches de suivi des cartes Soléa par site

<b>Service 512 Bibliothèque Bourtzwiller</b>						
Nb de cartes : 1						
	2007		2008		2009	
	nb dépts	dépl / carte	nb dépts	dépl / carte	nb dépts	dépl / carte
jan	6	6,0	1	1,0	9	9,0
février	8	8,0	7	7,0	5	5,0
mars	4	4,0	8	8,0	7	7,0
avril	5	5,0	7	7,0	5	5,0
mai	13	13,0	6	6,0	8	8,0
juin	10	10,0	4	4,0	7	7,0
juillet	0	0,0	5	5,0	2	2,0
août	3	3,0	3	3,0	0	0,0
sept	7	7,0	12	12,0	9	9,0
oct	11	11,0	5	5,0	4	4,0
nov	8	8,0	9	9,0	3	3,0
déc	4	4,0	6	6,0	1	1,0
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>79,0</b>	<b>73</b>	<b>73,0</b>	<b>60</b>	<b>60,0</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>6,6</b>		<b>6,1</b>		<b>5,0</b>

<b>Service 512 Bibliothèque Drouot</b>						
Nb de cartes : 1						
	2007		2008		2009	
	nb dépts	dépl / carte	nb dépts	dépl / carte	nb dépts	dépl / carte
jan	/	/	7	7,0	1	1,0
février	/	/	11	11,0	10	10,0
mars	8	8,0	11	11,0	7	7,0
avril	4	4,0	12	12,0	9	9,0
mai	5	5,0	7	7,0	7	7,0
juin	7	7,0	8	8,0	10	10,0
juillet	4	4,0	5	5,0	2	2,0
août	2	2,0	7	7,0	6	6,0
sept	10	10,0	9	9,0	9	9,0
oct	6	6,0	10	10,0	13	13,0
nov	7	7,0	11	11,0	10	10,0
déc	1	1,0	4	4,0	6	6,0
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>54,0</b>	<b>102</b>	<b>102,0</b>	<b>90</b>	<b>90,0</b>
<b>moy dépls/carte / mois</b>		<b>5,4</b>		<b>8,5</b>		<b>7,5</b>

Source : fiches de suivi des cartes Soléa par site

## ANNEXE 3 : SERVICES QUI SOUHAITENT UN VÉLO DE SERVICE SUPPLÉMENTAIRE

### Services qui souhaitent un vélo de service supplémentaire

CABINET
COMMERCES ET ARTISANAT
AMENAGEMENT DE L ESPACE COMMUNAUTAIRE
PREVENTION/CITOYENNETE
SERVICE DES SPORTS
SERVICE DES EQUIPEMENTS AQUATIQUES ET PATINOIRE

## ANNEXE 4 : SERVICES NON SATISFAITS DU NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS DE SERVICE

Services non satisfaits du nombre de places de stationnement pour les vélos de service
MUSEES
AMENAGEMENT DE L ESPACE COMMUNAUTAIRE
PREVENTION/CITOYENNETE
BEAUX ARTS
BATIMENTS ET FETES MANIFESTATIONS
URBANISME
SERVICE DES ESPACES VERTS

## ANNEXE 5 : SERVICES NON SATISFAITS DU NOMBRE DE CARTES SOLÉA

Services non satisfaits du nombre de cartes Solea
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
BIBLIOTHEQUE
NRP
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
BUREAU D ETUDES ET D AMENAGEMENT
17/200
CIRCULATION ET DEPLACEMENTS
SERVICE COMMUNAL D HYGIENE ET DE SANTE
MUSEES
AMENAGEMENT DE L ESPACE COMMUNAUTAIRE
PREVENTION/CITOYENNETE
ACTION FONCIERE
VOIRIE ET MISSION ACCESSIBILITE
SERVICE DES SPORTS
SERVICE DES EQUIPEMENTS AQUATIQUES ET PATINOIRE

## ANNEXE 6 : SERVICES NON SATISFAITS DU NOMBRE DE PLACES DE STATIONNEMENT VÉLO POUR LES VISITEURS

Services non satisfaits du nombre de places de stationnement vélos pour les visiteurs
17/200
THEATRE DE LA SINNE
AMENAGEMENT DE L ESPACE COMMUNAUTAIRE
PREVENTION/CITOYENNETE
BEAUX ARTS
URBANISME
SERVICE DES ESPACES VERTS
SERVICE DES EQUIPEMENTS AQUATIQUES ET PATINOIRE





33 Grand'Rue 68 100 Mulhouse  
Tel : 03 89 45 90 00  
Fax : 03 89 46 21 51  
[www.aurm.org](http://www.aurm.org)